

SELLAL EN VISITE DE TRAVAIL À EL OUED

INSPECTION DES PROJETS ET INAUGURATIONS AU MENU

P. 3



ARRESTATION DE 27 PERSONNES
DONT UN REPENTI À ALGER

LE RÉSEAU VOLAIT DES FOURGONS DE L'ANSEJ

P. 24

MIDI

ISSN : 1112-7449



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2043 | Mercredi 4 décembre 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

COUPE D'ALGÉRIE, 32^{ES} DE FINALE

LES 64 CLUBS QUALIFIÉS AFFÛTENT LEURS ARMES

P. 24

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

QUE DÉCIDERA BOUTEFLIKA ?

Toute l'attention est actuellement focalisée sur le projet de révision constitutionnelle. L'ensemble de la classe politique est en situation d'attente. Tous les regards sont en effet rivés sur la présidence de la République. Que décidera le président de la République, Abdelaziz Bouteflika ? Va-t-il réviser la Constitution avant l'élection présidentielle ? Ou, en revanche, le projet de révision constitutionnelle sera-t-il concrétisé après l'élection présidentielle ? Ce sont ces deux questions qui reviennent le plus ces derniers jours.

ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE LA 3G

LE DÉCRET DE LA LICENCE SIGNÉ



P. 5

ASSISES NATIONALES
DES TRANSPORTS

SELLAL PRÉSIDE L'OUVERTURE

P. 5

PRÊTS AUX PARTICULIERS

LA CNEP- BANQUE A ACCORDÉ PRÈS DE 90 MDS DA

P. 4

USINE DE MONTAGE
DE VÉHICULES DE TIARET

LE GOUVERNEMENT ENVISAGE DE RACHETER LES PARTS DU COMPLEXE INDUSTRIEL

P. 4



P. 3



536
nouveaux projets d'investissements dûment validés seront "prochainement" lancés, selon des services de la wilaya de Sétif.

10.600
petites et moyennes entreprises (PME) activant tous secteurs confondus dans la wilaya de Constantine ont créé à ce jour plus de 44.000 emplois permanents.

1
million de Syriens font face à un manque régulier de nourriture, a rapporté la Fédération internationale de la Croix-Rouge.

Une rencontre les 19 et 20 janvier consacrée à la politique du secteur de la santé

Une rencontre regroupera les professionnels de la santé les 19 et 20 janvier 2014 à Alger autour du thème "la politique de la santé en Algérie", a indiqué, dimanche à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

La rencontre consacrée à l'examen de la politique de la santé en Algérie sera l'occasion de débattre la nouvelle stratégie du secteur, a précisé, à l'APS, le ministre, en marge d'un hommage rendu par le centre hospitalo universitaire (CHU) de Beni Messous, aux professeurs en médecine admis à la retraite.

Il a ajouté que cette rencontre sera une opportunité pour aborder la situation du secteur de la santé et de "revoir" la loi 85-05 relative à la protection et la promotion de la santé, qui, selon lui, "ne répond plus aujourd'hui aux exigences du secteur". Par la révision de la législation qui régie la santé, le ministère vise à "mettre à niveau" le secteur, a souligné le ministre. M. Boudiaf a loué, par ailleurs, les mérites des professeurs admis à la retraite, qui avaient formé des générations de médecins dans les différentes disciplines médicales et étaient en permanence au service du citoyen.

48 opérations en cours pour l'amélioration du service public à Blida

Quarante-huit opérations visant l'amélioration des prestations administratives sont actuellement en cours de réalisation à travers les communes de Blida, pour une enveloppe globale de 240 millions de dinars, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya.

Inscrites au titre des plans communaux de développement (PCD) de l'exercice 2013, ces opérations portent sur la réalisation d'annexes administratives au niveau des nouvelles agglomérations à forte densité démographique, à l'instar des cités Driouèche de Bouarfa, Hosseïnia de Bouinane et la cité des 742 logements de Larbaâ. Il s'agit également de réhabiliter et réaménager les sièges des communes, tout en les dotant en équipements modernes nécessaires pour assurer un service public de qualité au profit des citoyens. Sur ce total d'opérations en cours, plusieurs sont déjà achevées, selon la même source qui cite le parachèvement de l'équipement des annexes administratives des cités R'mel de Bouarfa, Sidi Aïssa (Guerrouaou) et celles des frères Hmida et Bahli, dans la commune de Soumaâ. Les opérations de réhabilitation et d'équipement des nouvelles annexes administratives relevant des cités des Cinq palmiers et Ben Salah, d'Oued El-Alleug, ainsi que de celles des Douar Mouloud, Aïn-Aïcha et Ben Hamdane, de la commune de Ben Khellil, sont aussi achevées.

Eradication totale du commerce informel à Boumerdès à fin 2014

Le commerce informel, sous toutes ses formes, sera éradiqué du territoire de la wilaya de Boumerdès vers fin 2014, grâce aux nombreux projets prévus pour ce faire, a assuré le wali. Lors de son intervention à la dernière session de l'APW, Kamel Abbas avait insisté sur "l'éradication de ce phénomène sévissant sur 45 sites de la wilaya, où activent 1.267 vendeurs informels", a-t-il fait savoir. Appuyant les dires du wali, le directeur du commerce de la wilaya, Djamel Lekmèche, a signalé l'affectation par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locale d'une enveloppe de 595 millions de dinars pour la réalisation de 17 marchés couverts d'une capacité de 40 vendeurs chacun, actuellement en chantier, à travers 14 communes de Boumerdès.

Le responsable a, en outre, signalé le lancement dans les "prochains jours" de la réalisation de 11 autres marchés couverts similaires, au profit d'autant de localités, pour une enveloppe de 294 millions de dinars, affectée à la wilaya au titre du même programme du ministère de l'Intérieur. D'autres projets de marchés de proximité, soit 19 au total, ont été inscrits au titre des exercices 2011 et 2012, au profit de 13 communes de Boumerdès, selon M. Lekmèche, qui a signalé la réception, à ce jour, sur ce total de projets dotés d'une enveloppe de 100 millions de dinars, de sept marchés de proximité, tandis que le reste est soit en chantier ou en cours de lancement, en vue de leur réception à la fin 2014.

Etats-Unis : un impressionnant carambolage implique... 65 véhicules !

Un accident impliquant plus de 65 voitures a eu lieu dimanche 1er décembre à Worcester, une ville de l'Etat du Massachusetts aux Etats-Unis. Le verglas est à l'origine de ce carambolage, qui a fait plus d'une trentaine de blessés. La semaine dernière, la grande majorité des Américains se retrouvaient en famille pour le week-end prolongé de Thanksgiving, la principale fête américaine. Pour rappel, cette fête est l'occasion pour les Américains de remercier Dieu et les Amérindiens qui ont apporté leur aide aux pères fondateurs et est une occasion pour organiser des repas de famille. Seulement dimanche, alors que de nombreuses familles rentraient chez elles, un immense carambolage a eu lieu à Worcester (Massachusetts).

"Un matin très dangereux"

Joint au téléphone par le site Boston.com, le sergent de police Stephen Marsh est on ne peut plus clair : "La route était comme une plaque de glace, c'était comme si vous alliez patiner avec vos enfants. C'était à ce point là". Des pluies verglaçantes ont, en effet, frappé l'autoroute inter-Etats I-290, transformant la route en patinoire. Ce jour-là, le soleil est à peine levé que les premières voitures se mettent en travers de la route. Très vite, ce sont 65 véhicules dont trois semi-remorques qui se retrouvent impliqués dans cet impressionnant carambolage. Questionné par le Telegram cette fois, le sergent Marsch a ajouté : "C'est le week-end de Thanksgiving, donc il y a beaucoup de gens qui rentraient à la maison et qui sont maintenant impliqués dans un accident à des centaines de km de chez eux. C'était un matin très dangereux." Gina Colone est une des personnes impliquées dans l'accident. Elle a expliqué au Telegram qu'on lui avait fait des appels de phare juste avant le choc, mais qu'elle n'avait hélas pas eu le temps de réagir : "Dès que nous sommes arrivés au sommet de la colline, il y avait quarante voitures devant nous. Toutes arrêtées. Je n'ai rien pu faire. Nous avons juste glissé en bas de la colline". Au total, plus de 35 personnes ont été blessées dans l'accident, dont deux grièvement.

Entré par erreur, un cerf saccage un magasin

En pleine nuit, un cerf est entré par effraction dans un magasin de yogourt situé au New Jersey, aux Etats-Unis. L'animal avait sans doute un petit creux mais n'a pas réussi à se servir dans les bacs.

Malheureusement pour l'animal, le sol glissant n'était pas du tout adapté à ses sabots. Tout au long de sa périlleuse escapade dans le Peachwave Yogurt Store, le cerf n'a pas cessé de glisser sur le plancher. Cet incident s'est déroulé au moment de la fermeture de la boutique, située à Holmdel. Les clients avaient déjà déserté les lieux, mais le propriétaire et sa fille étaient encore présents. Alerté ils se sont dirigés vers la salle pour découvrir leur invité surprise, en train de se promener dans la salle. Alan Prachar et sa fille ont préféré garder leurs distances avec l'animal. "Les lumières étaient éteintes dans le magasin et je pense que peut-être il a vu son reflet dans la fenêtre", a expliqué le propriétaire. Pour déloger ce cerf, Alan Prachar a dû faire appel aux commerçants aux alentours.

La petite aventure de l'animal dans la boutique de yogourt a tout de même entraîné des dégâts d'une valeur de 5.000 dollars, soit 3.600 euros environ. Mais Alan Prachar a d'ores et déjà indiqué que son assurance prendrait en charge les dommages.

D
i
x
i
t



Souad Bendjaballah :

"Il est impératif de mettre en place une charte maghrébine pour la prise en charge du handicap dans les pays de la région et nécessaire d'engager une réflexion sur l'élaboration de cette charte entre les pays maghrébins au regard de la similitude des préoccupations en matière de prise en charge des personnes handicapées. Cette rencontre tend à diagnostiquer la réalité de la prise en charge des personnes handicapées et l'apport des secteurs concernés et de la société civile dans l'opération d'intégration socio-éducative ainsi que la réalité du dépistage et du diagnostic précoce du handicap dans les pays maghrébins."

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Que décidera Bouteflika ?

Toute l'attention est actuellement focalisée sur le projet de révision constitutionnelle. L'ensemble de la classe politique est en situation d'attente. Tous les regards sont en effet rivés sur la présidence de la République. Que décidera le président de la République, Abdelaziz Bouteflika? Va-t-il réviser la Constitution avant l'élection présidentielle? Ou, en revanche, le projet de révision constitutionnelle, sera-t-il concrétisé après l'élection présidentielle? Ce sont ces deux questions qui reviennent le plus ces derniers jours.

PAR KAMAL HAMED

Cela est surtout le cas depuis jeudi dernier. Ce jour-là, et à partir de Paris où il effectuait une visite officielle en tant que ministre de la Promotion industrielle, Amara Benyounes, a déclaré que la révision de la



Abdelaziz Bouteflika.

Constitution sera réalisée après l'élection présidentielle. Amara Benyounes, qui est aussi président du parti MPA, venait, par cette déclaration, de surprendre car, presque à l'unisson, observateurs et analystes, considéraient que le projet de révision constitutionnelle allait avoir lieu avant les élections présidentielles. « Je pense qu'elle aura lieu après, nous n'avons pas de temps pour organiser un référendum ou des élections pour la révision de la

Constitution » avait indiqué Benyounes, qui était l'invité de la chaîne de télévision France 24 avant d'ajouter que « ce n'est pas de l'information que je donne, c'est de l'analyse que je fais ». Même cette dernière précision n'a pas atténué la portée de la déclaration de Amara Benyounes qui est totalement en porte-à-faux avec les propos du secrétaire général du FLN, Amar Saïdani. Ce dernier a multiplié les propos selon lesquels la révision

constitutionnelle allait intervenir avant les élections présidentielles. Une position qui a aussi été endossée par le comité central du vieux parti lors de sa dernière session puisque un appel a été lancé en direction du chef de l'Etat afin qu'il concrétise ce projet avant le rendez-vous électoral d'avril 2014. Le comble c'est que ces deux personnalités passent pour être des proches du cercle présidentiel puisque ils soutiennent, tous deux, un quatrième mandat pour Bouteflika. Qui des deux dit vrai ? Que signifient ces positions contradictoires ? Des questions qui restent pour le moment sans réponse. En tout cas, les propos de Amara Benyounes vont dans le même sens que les revendications des partis de l'opposition. L'opposition a multiplié les sorties médiatiques et publiques pour exiger que la révision constitutionnelle, soit effectuée après les élections présidentielles de 2014. Le groupe dit des 14 partis, qui a tout récemment enregistré le renfort de nouveaux parts politiques et de quelques personnalités, ne cesse de militer pour cette perspective. Juste avant-hier, un autre pôle politique, qui regroupe une dizaine de partis politiques, a demandé à ce que le projet de révision de la Constitution passe après les élections présidentielles. Que décidera, finalement, le président Bouteflika puisque c'est lui l'initiateur du projet en question ? Là est la grande question.

K. H.

SELLAL EN VISITE DE TRAVAIL À EL OUED

Inspection des projets et inaugurations au menu

PAR SADEK BELHOCINE

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a entamé, hier, une visite de travail dans la wilaya d'El-Oued, dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République. Accompagné d'une importante délégation ministérielle, Abdelmalek Sellal amorce sa visite par l'inauguration de la gare routière de Djamaâ (110 km d'El-Oued), de classe "B", disposant d'une quinzaine de quais et d'une dizaine de locaux commerciaux. Visitant certaines structures de cette gare routière, le Premier ministre a appelé les responsables de Sogral à hâter l'adjudication concernant l'attribution des locaux commerciaux situés dans l'enceinte de cette gare routière, afin d'offrir leurs prestations aux passagers au plus tôt. Inscrit dans le cadre du programme de développement des régions du Sud, pour une enveloppe de 98 millions DA, ce projet, qui couvre une superficie de 4,5 hectares, compte 15 quais, 4 guichets, une infirmerie et une dizaine de locaux commerciaux appelés à abriter différentes prestations de services. La gare assurera 80 départs de bus quotidiennement pour la couverture de 6 dessertes et accueillera quelque 300 bus/jour de transit reliant les wilayas du Centre, de l'Est, et de l'Ouest à celles du Sud et traitera annuellement quelque 1.200.000 voyageurs. Sa gestion sera confiée à la Société de gestion des gares routières d'Alger (Sogral) qui gère plusieurs autres structures du genre à travers le pays. Peu après, le Premier ministre a visité, à Guemmar (15 km d'El-Oued), une unité de conditionnement de dattes, au niveau du complexe privé "El-Moustakbel" de services agricoles. L'unité, dont Sellal a visité les structures, a été ouverte cette année seulement, et offre une capacité de traitement de 5

tonnes/ jour, et génère 120 emplois permanents et 70 autres saisonniers, selon sa fiche technique. Elle est intégrée dans le cadre du complexe "El-Moustakbel" de services agricoles, créé en 2010, et qui développe trois types d'activités : une unité de stockage de produits agricoles, une huilerie et l'unité de conditionnement de dattes précitée. Les autres activités du complexe sont le stockage de produits agricoles, avec 20 chambres froides offrant une capacité d'emmagasinage de 6.000 tonnes, et une huilerie d'une capacité de traitement de 56 quintaux/ heure et de stockage de 30.000 litres, ont indiqué ses responsables. Sur site, des exposés ont été présentés au Premier ministre sur les secteurs de l'agriculture et des forêts dans la wilaya, avec leurs programmes sur la période 2000-2013, ainsi qu'un exposé sur la situation du secteur des ressources en eau avec les grandes opérations menées dans le cadre de la lutte contre le phénomène de la remontée des eaux. Des explications ont aussi été fournies à la délégation sur le projet-pilote de l'Office national d'irrigation et de drainage (Onid) sur l'utilisation de la géothermie dans la culture sous serre multi-chapelles. Un projet expérimental piloté par l'Onid qui cherche de potentiels investisseurs intéressés par ce procédé agricole, qui bénéficieront, le cas échéant, d'un suivi et d'une orientation en la matière de la part de l'Office, a-t-on signalé. Abdelmalek Sellal a présidé ensuite une cérémonie de remise symbolique de titres de concession à 15 jeunes sur un total de 370 jeunes ciblés par l'opération, dans une première phase, en attendant l'étude des autres dossiers déposés. Sellal a saisi l'opportunité pour insister sur le volet de la formation afin de développer davantage le secteur de l'agriculture dans la région. L'unité de

fabrication de produits sidérurgiques tréfilés dans la commune de Kouinine (5 km d'El-Oued), créée en 2009 dans le cadre de la coopération algéro-turque et spécialisée dans la fabrication de produits sidérurgiques utilisés dans le bâtiment, a aussi été visitée par M. Sellal. Il a reçu des explications sur le fonctionnement de l'unité qui assure une production de 15.000 tonnes par an et emploie 120 personnes. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a procédé, ensuite à la mise en exploitation de l'hôpital spécialisé en ophtalmologie, fruit de la coopération algéro-cubaine. Cette structure de santé, pour laquelle a été consacrée une enveloppe de plus de 1,64 milliard DA (étude et réalisation), offre une capacité de 40 lits et dispose de différents services, dont les urgences, les blocs opératoires, les salles de consultation, le laboratoire, le centre

d'imagerie, en plus des structures de formation et d'accueil. Il sera renforcé prochainement par un staff médical cubain composé de 84 membres, a-t-il ajouté. Un exposé a été présenté au Premier ministre sur la situation du secteur de la santé dans la wilaya, et les principales contraintes rencontrées, dont le déficit en encadrement médical notamment spécialisé, la vétusté des structures de santé, en particulier les hôpitaux, et le déficit en paramédicaux. En réponse aux préoccupations soulevées, Sellal a instruit les responsables concernés à hâter la réalisation au niveau local d'une annexe d'école paramédicale, avant d'appeler les cadres du secteur et les autorités locales à inscrire leurs besoins en matière d'encadrement médical, et à faire des propositions de réalisation de nouvelles structures de santé, afin de remédier au problème de la vétusté des installations actuelles.

S. B.

CONSTRUCTION DANS LE SUD

Un décret exécutif pour le respect des spécificités urbanistiques

Le décret exécutif fixant les modalités et les règles de construction dans le Sud a été signé récemment par le Premier ministre et sera appliqué dès sa publication dans le Journal officiel, a indiqué, hier, à El-Oued le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune. "Le décret exécutif fixant les modalités et les règles de construction dans le Sud, a été signé récemment et sera mis en application dès sa publication au Journal officiel", a déclaré le ministre en marge de la visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans cette wilaya. "En vertu de ce texte, aucun citoyen ne pourra construire dans les régions concernées sans le préalable d'une autorisation l'obligeant à tenir compte des spécificités urbanistiques des régions du Sud", a-t-il précisé. "On ne peut pas revenir sur ce qui a été fait, mais dorénavant le mode de construction dans le Sud sera respecté", a-t-il affirmé. Il a ajouté que l'habitat propre au Sud "permet d'économiser l'énergie", citant l'exemple de la wilaya d'El Oued, connue par ses voûtes, un type de constructions propres à la région.

S. B.

USINE DE MONTAGE DE VÉHICULES DE TIARET

Le gouvernement envisage de racheter les parts du complexe industriel

Le ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, Amara Benyounés, a affirmé que le gouvernement avait décidé de racheter les parts du groupe français BTK (BEAHM-TITAN-KAISER) dans le complexe industriel de montage de véhicules de Tiaret, après le non-respect des engagements pris par le partenaire français.

PAR RIAD EL HADI

Le gouvernement a pris "la décision définitive de reprendre ce complexe à travers le rachat des actions du partenaire français à leur valeur initiale dans le cadre des négociations", a indiqué Benyounés en réponse à une question posée par un député de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khaled Bouriah, sur la situation de certaines entreprises à

Tiaret. Cette décision intervient en raison du non-respect des engagements pris par le groupe français, après la fin des délais fixés, notamment pour la réalisation des investissements engagés et des programmes de production ainsi que pour la création de postes d'emplois, en raison des difficultés financières que connaît ce groupe, a-t-il dit. L'accord de partenariat entre la Société nationale des véhicules industriels (SNVI) et le groupe français BTK, conclu par les deux parties en 2006, prévoyait la participation du groupe français, à hauteur de 60%, au capital de ce complexe spécialisé dans le montage et la commercialisation des carrosseries et des remorques. Le Groupe français s'était engagé à investir 10 millions d'euros en cinq ans, satisfaire la demande locale, développer la stratégie d'exportation, s'assurer de la conformité des produits aux normes européennes et créer près de 250 nouveaux postes d'emplois, selon les précisions du ministre. Le complexe est en cours d'élaboration d'un programme d'in-

vestissement pour le développement des infrastructures industrielles et la formation des travailleurs pour relever la production de 400 produits en 2012 à 1.000 produits en 2014, puis atteindre 1.500 produits en 2015. Il vise à réaliser un chiffre d'affaires estimé à 1,5 milliard DA en 2014 et 2,5 milliards DA en 2015, outre l'augmentation du nombre des travailleurs de 460 à plus de 1.000 en 2015, selon les chiffres avancés par le ministre. Amara Benyounés a annoncé, d'autre part, que son département ministériel a reçu une proposition de l'un des investisseurs locaux pour la relance de l'activité de la société nationale de production du cuir (Sonipeç) à Frenda (Tiaret) fermée en 2005. Il a indiqué que des contacts sont en cours avec cet opérateur économique sans, toutefois, donner de précisions sur l'identité de l'investisseur. Il a précisé que cette société ainsi que la société nationale des industries textiles à Tiaret fermée en 2006 ont été transférés aux services des biens de l'Etat. Il a affirmé que le gouvernement tend à relancer et

à développer l'activité industrielle soulignant qu'un plan de soutien aux entreprises relevant du secteur des industries de transformation, dont le cuir, le textile et le bois a été mis en place. Le ministre a précisé qu'un montant global de 76 milliards de dinars a été consacré pour le développement et l'assainissement de ces entreprises. Répondant à une question du député Ismaël Kouadria sur les problèmes des travailleurs de l'entreprise des travaux routiers à Guelma, qui a été privatisée avec son gérant et liés notamment aux salaires impayés, Benyounés a indiqué que les services concernés ont engagé des poursuites judiciaires contre cet opérateur. Le tribunal a tranché en faveur d'une action commune pour le respect des engagements, a-t-il précisé. Il a souligné que cet opérateur a donné des garanties dépassant la valeur des sommes dues et a procédé au paiement des arriérés affirmant que ses services tentent de régler définitivement cette affaire en œuvrant à la relance de l'activité de cette entreprise. **R. E.**

PRÊTS ACCORDÉS AUX PARTICULIERS

La CNEP-Banque a accordé près de 90 mds DA

PAR LAKHDARI BRAHIM

La CNEP-banque (Caisse nationale d'épargne et de prévoyance) a accordé durant les neuf premiers mois de 2013 près de 90 milliards (mds) DA (plus d'un milliard de dollars) de crédits à ses clients entre particuliers, promoteurs immobiliers et entreprises. Quelque 34,5 mds de DA de crédits ont été accordés aux particuliers, 28 mds DA aux entreprises et 26,7 mds DA aux promoteurs immobiliers, selon le dernier bilan de la banque. Entre le début janvier et la fin septembre, la CNEP-Banque a ainsi accordé 16.240 crédits hypothécaires aux particuliers pour un montant de 34,53 mds DA, soit presque le même niveau de crédits accordés durant les neuf premiers mois de 2012. Depuis le lancement des crédits hypothécaires au profit des particuliers dans les années 70 et jusqu'à fin septembre dernier, plus de 506.917 crédits pour un montant global de 345,5 mds DA ont été accordés par cette banque publique, selon le bilan.

Les crédits bonifiés détiennent la part du lion

Les crédits à taux bonifiés, lancés par la banque en 2010, représentent 40,8% de l'ensemble des crédits aux particuliers avec 6.874 crédits accordés d'une valeur de 14,1 mds DA. Quelque 6.690 crédits pour un montant de 13,1 mds DA ont été accordés à un taux de 1%, et 184 crédits totalisant 1,1 milliard de DA à un taux de 3%. Sont éligibles à la bonification des taux d'intérêt les programmes LPA dont le prix de cession ne dépasse pas les 2,8 millions DA, les constructions rurales ainsi que les logements neufs collectifs acquis auprès des promoteurs publics ou privés et dont le prix ne dépasse pas les 12 millions de dinars.

Depuis 2010, les crédits bonifiés de la CNEP ont totalisé 36.946 crédits pour 60

mds DA, selon le même bilan. Les crédits à l'accession représentent quant à eux 24,4% des crédits aux particuliers avec 1.670 dossiers et 8,4 mds DA, alors que les crédits à la construction détiennent une part de 21% avec un engagement de 7,3 mds DA. Pour ce qui est des crédits accordés aux jeunes de 35 ans et moins, ils ont totalisé 888 crédits pour un montant de 3,5 mds DA, soit 10,14% des crédits hypothécaires aux particuliers octroyés durant les trois premiers trimestres de l'année. Le crédit aux jeunes, lancé en avril 2008, est remboursable sur 40 ans. Son montant peut atteindre 100% du prix du logement acquis. La CNEP a accordé au 30 septembre dernier, quelque 8.341 crédits aux jeunes pour un montant de 20,2 mds DA.

300 mds DA pour financer

3^E CONFÉRENCE ALGÉRO-FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LES 20 ET 21 FÉVRIER

Entrepreneuriat, employabilité et internationalisation de l'enseignement au menu

La ministre française de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, effectuera les 20 et 21 février 2014, une visite officielle en Algérie afin de co-présider avec son homologue algérien les travaux de la 3^{ème} conférence algéro-française de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Cinq conventions seront signées lors de cette conférence, qui verra la participation "des plus grandes universités, d'organismes de recherche et d'un grand nombre d'opérateurs économiques", a indiqué le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans un communiqué, à l'occasion de l'audience accordée par le ministre, Mohamed Mebarki à l'ambassadeur de France en Algérie, André Parant.

Deux thèmes majeurs seront discutés lors de cette Conférence, à savoir l'entrepreneuriat et le problème de l'em-

ployabilité ainsi que l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

L'organisation de la collaboration entre les universités et organismes de recherche algériens et français sera également au menu de cette conférence.

Par ailleurs, les deux parties ont réaffirmé leur volonté d'"approfondir" davantage la coopération dans le domaine de l'enseignement et de la recherche scientifique. Les deux responsables se sont engagés à donner, à cette occasion, "une attention particulière à l'appui de la formation supérieure dans les filières professionnalisantes", qui constituent, "un des projets phares de cette coopération".

Cet appui qui consiste notamment, relève le ministère, en l'accompagnement à la création de ces filières d'enseignement technologique en relation avec le monde de l'entreprise, permettra l'ouverture, dès la

le logement en Algérie

Evoquant le bilan des financements destinés au marché du logement, la banque indique avoir financé à ce jour la réalisation de 264.000 logements en Algérie pour un montant global d'engagement de près de 300 mds de dinars. Près de 2.000 contrats de financement de projets immobiliers notamment publics ont été signés par la CNEP, précise la banque dans son bilan. S'agissant des financements accordés aux promoteurs immobiliers durant la même période, notamment les privés, le bilan fait état d'un engagement de 26,7 md DA contre 20,3 mds DA en 2012, soit une progression de 32%. Le financement de la promotion immobilière porte sur la réalisation, l'aménagement ou la rénovation des biens immobiliers destinés à la vente ou à la location. **L. B.**

prochaine rentrée universitaire 2014, de quatre (04) instituts pilotes d'enseignement supérieur en technologie, selon le modèle français (IUT), adoptés au contexte algérien, ainsi que l'accompagnement des écoles d'ingénieurs vers l'entrepreneuriat.

Les deux parties se sont, en outre, félicités de la "qualité" et de la "densité" des échanges entre les différentes universités et écoles supérieures des deux pays. Le volet relatif à la mobilité des chercheurs a également été abordé par MM. Mebarki et Parant, lesquelles ont insisté sur la nécessité de réactiver le programme de formation supérieure "Profas" notamment dans sa nouvelle configuration et ce, à compter de la prochaine année 2014.

Le développement de l'enseignement de la langue française au sein des universités, a, par ailleurs, retenu l'attention des deux parties...

ACTES DE VIOLENCE PAR LA POLICE AU RASSEMBLEMENT DE GUERRARA

Le démenti de la DGSN

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a "catégoriquement" démenti lundi des allégations selon lesquelles des éléments de police auraient fait usage de violence contre le rassemblement non autorisé à Guerrara (Ghardaïa). Dans un communiqué de sa cellule de communication et des relations publiques, la DGSN a "catégoriquement" démenti les allégations selon lesquelles certains éléments de la police auraient fait usage de force dans les postes de police" affirmant que "ces allégations sont infondées et qu'aucune violence n'a été exercée sur les citoyens". "Concernant le rassemblement non autorisé à Guerrara, nous tenons à affirmer que les allégations colportées à ce sujet n'ont aucun fondement", a précisé le communiqué ajoutant que "la police n'a fait, à cette occasion, qu'à accomplir sa mission dans le cadre du respect des droits de l'Homme".

ASSISES NATIONALES DES TRANSPORTS

Sellal préside l'ouverture

Les grandes assises nationales des transports se sont ouvertes mardi matin à Alger en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, de membres du gouvernement, de parlementaires, de cadres et d'experts.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Cette rencontre de deux jours, "vise à établir un diagnostic complet des étapes parcourues mais aussi et surtout des insuffisances, voire les lacunes qui caractérisent, à l'heure actuelle, un secteur essentiel dans la stratégie du développement national comme dans la vie du citoyen". Il s'agit encore de procéder à une réflexion pondérée et volontariste quant aux solutions à engager pour dynamiser le secteur pour les grands projets en cours et un secteur de services à la hauteur des ambitions de l'Etat et des attentes du citoyen.

Outre les représentants des départements ministériels concernés notamment le ministère des Transports et celui chargé de la Réforme du service public, ces assises nationales verront la participation d'opérateurs, d'experts algériens et internationaux, de parlementaires et de représentants de la société civile. Elles sont ouvertes à toutes les compétences internes et externes, avec pour but le recensement de tous les aspects négatifs affectant l'activité.

Sellal souligne la nécessité de développer le secteur des Transports en Algérie

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a souligné lors de ces assises l'importance du service public dans le secteur des transports, appelant les participants aux grandes assises nationales à considérer ce point comme "un chantier important" pour hisser les services de transport en Algérie.

"Il est important de signaler toute l'importance que prend le volet service public au sein des espaces d'accueil et des parcs de transport. Il importe au plus haut point que les Algériens puissent voyager dans leur pays et en dehors et mobiliser leurs marchandises selon les normes de qualité et de services mondialement reconnues", a-t-il affirmé lors de l'ouverture des travaux des grandes assises nationales des transports. Le chef de l'exécutif a invité dans ce sens, les participants à ces assises à "considérer ce point comme un chantier important qui ne concerne pas la seule tutelle, mais implique également d'autres secteurs et d'autres opérateurs qui doivent jouer pleinement leur rôle pour hisser les services de transport en Algérie".

M. Sellal a confirmé, ainsi, la détermination de l'Etat à développer le secteur des transports qui contribue à améliorer les conditions de vie des citoyens. "Son excellence le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a donné son haut patronage à ces premières grandes assises nationales du secteur des transports, m'a chargé de vous transmettre, et de vous confirmer la détermination de l'Etat algérien à poursuivre ses efforts dans l'objectif de développer ce secteur vital". De même,

"les moyens de transport contribuent, pour une large part, à l'amélioration des conditions de vie des citoyens et sont considérés comme un outil privilégié dans la concrétisation d'un équilibre du développement entre les régions d'un pays aussi grand et aussi vaste que l'Algérie", a-t-il enchaîné.

Le Premier ministre a mis l'accent sur la nécessité de traduire "cette stratégie en plan d'actions et en projets minutieusement étudiés avec des objectifs et des délais préétablis" afin d'adapter le système de transport avec les nouvelles exigences résultant des mutations socio-économiques du pays et en faire un élément adjuvant du développement. Il a relevé que la mondialisation a imposé ces dernières années la libre circulation des biens et des personnes "comme principe essentiel", faisant des différents systèmes

de transport "des infrastructures de base prioritaires et un symptôme de développement, dont l'efficacité détermine le niveau de développement et de compétitivité des nations".

Par ailleurs, M. Sellal a évoqué en clôturant son intervention "la tragédie au sens plein du terme, que représentent les accidents de la route et leurs cortèges douloureux et affligeants de morts et de blessés" qu'il ne doit "en aucun cas être admise comme une fatalité". "Au contraire, l'effort de l'Etat en matière de sécurité routière doit être décuplé et poursuivi", a-t-il dit. Il a indiqué que les thèmes qui s'offrent à la concertation au cours de ces assises sont nombreux, en assurant que le gouvernement va "se pencher avec attention sur les résultats" des travaux de cette rencontre visant à dynamiser le secteur des transports.

Sellal exhorte les travailleurs de l'Etusa à privilégier le dialogue

Lors de sa visite au stand de l'Etusa, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a exhorté les travailleurs de l'Etablissement de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) à "privilégier" le dialogue, suite au mouvement de grève déclenché par les chauffeurs et receveurs de cette entreprise pour réclamer des augmentations de salaire. "Je vous encourage à privilégier le dialogue avec la direction et de ne pas recourir, à chaque fois, à la grève, qui pénalise en premier lieu les citoyens". Le Premier ministre a assuré, dans le même cadre, les travailleurs de l'Etusa du "soutien des pouvoirs publics", soulignant dans ce sens que leurs droits "seront préservés". Les chauffeurs et receveurs des bus relevant de l'Etusa avaient observé une grève de 10 jours (du 11 au 21 novembre 2013), sans préavis. Cette grève a été jugée "illégal" par le tribunal administratif de Sidi M'hamed. La principale revendication des grévistes était l'application de tous les articles de la convention collective signée et adoptée en 1997 avec effet rétroactif et le respect de ses dispositions juridiques ainsi que le rétablissement du bureau syndical pour assurer le dialogue avec le responsable de l'entreprise et le ministère de tutelle.

L'ETAT VA REPREDRE EN MAINS L'INDUSTRIE

L'incurie des étrangers dénoncée

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L'Etat a décidé de reprendre en main certaines activités industrielles qui ont accusé un retard flagrant depuis des années. Le projet de montage des véhicules de Tiaret et des usines de cuir, textiles et bois figurent dans ce nouveau plan de reprise avec une enveloppe de 76 milliards de DA. Si le projet de l'usine de montage de Renault à Oran a démarré en grande trombe, celui de Tiaret est resté, par contre, lettre morte après de vaines assurances du partenaire français Bream-Titan-Kaiser qui s'est désisté de ce projet. Le ministre de l'Industrie, Amara Benyounes, l'a d'ailleurs confirmé lors des réponses aux questions orales à l'APN. Selon lui «le gouvernement a pris la décision définitive de reprendre le complexe industriel de montage de véhicules de Tiaret, après le non-respect des engagements pris par le partenaire français». Comme il fallait s'y attendre, le projet de ce

complexe industriel devant abriter les premières voitures algériennes a essuyé plusieurs échecs. Faut-il rappeler la défection du projet de Fatia qui date des années 1990 et qui est tombé à l'eau faute de financements conséquents. Depuis les années 2000, des tentatives pour ranimer le projet n'ont pas donné de résultats concrets. Avec le partenaire français BTK, le ministre indique que «ce sont les difficultés financières que connaît ce groupe» qui l'ont empêché de conduire ce projet, estimant que la décision est prise «à l'issue des délais fixés notamment pour la réalisation des investissements engagés et des programmes de production ainsi que pour la création de postes d'emploi». Aujourd'hui, c'est l'Etat qui va engager ces propres investissements en comptant à cet effet créer les conditions propices en injectant des fonds beaucoup plus importants sachant que le partenaire français avait promis d'engager 10 millions d'euros sur 5 ans en obtenant 60% des parts. Pour l'instant, on ignore le montant qui sera

consenti pour un tel investissement. Mais tout laisse à penser que la SNVI sera le partenaire clé qui sera retenu en optant, comme c'est le cas de beaucoup de pays, à créer des joint-ventures de consortium.

C'est également le cas pour la relance des autres types d'industries à savoir le textile, cuir et bois. Il est à noter que le textile a bénéficié d'un plan de sauvetage en récupérant les anciennes usines fermées qui ont été mises à la disposition de partenaires turcs. Mais pour ce qui est de la filière du cuir, le ministre de l'Industrie a fait part d'une proposition de l'un des investisseurs locaux pour la relance de l'activité de la Société nationale de production du cuir (Sonipeç) de Frença à Tiaret, dissoute en 2005. Le plan de relance de cette filière et celle du bois seront activés dans le but de ne pas laisser ce secteur disparaître définitivement. Le gouvernement ambitionne la relance et le développement de l'activité industrielle, note le ministre, évoquant un plan de soutien aux entreprises relevant du secteur des industries de transfor-

mation dont le cuir, le textile et le bois qui a été mis en place. F. A.

ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE LA 3G

Le décret de la licence signé

Le décret exécutif portant attribution définitive de la licence 3G+ aux trois opérateurs de téléphonie mobile (Mobilis, Ooredoo et Djezzy) a été signé lundi et transmis à l'Autorité de régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT), a annoncé le ministère de la Poste et des Technologies de l'information de la communication dans un communiqué. "Le décret exécutif d'attribution des licences d'établissement et d'exploitation de réseaux publics de télécommunications mobiles de troisième génération (3G+) aux trois opérateurs de téléphonies mobiles a été signé lundi". Le président du Conseil de l'ARPT, Mohamed Toufik Bessai, a indiqué lundi matin, qu'une fois le décret signé et reçu, "l'ARPT le notifiera immédiatement aux opérateurs qui pourront commencer la commercialisation de la puce 3G+", assurant que cette commercialisation sera effective avant la "mi-décembre". "Nous n'attendons pas la publication du décret. Pour gagner du temps, l'Autorité de régulation a accepté que les opérateurs déposent leurs offres 3G+ à son niveau pour être étudiées". "Ces offres seront validées officiellement le jour où l'ARPT leur notifiera le décret", a-t-il affirmé, soulignant que l'ARPT a également assigné des fréquences et des blocs de numéros dédiés à la 3G+. L'ARPT avait procédé, le 14 octobre dernier, à la déclaration des attributaires provisoires des licences 3G+, à savoir les trois opérateurs de téléphonie mobile opérant en Algérie. Le lancement officiel était prévu le 1^{er} décembre. Les trois opérateurs (Mobilis, Ooredoo et Djezzy) se sont dits "prêts" pour son lancement effectif en décembre.

RAPPORT DE TRANSPARENCY INTERNATIONAL SUR LA CORRUPTION

L'Algérie à la 94^e place

PAR LOTFI ITOU

L'Agence Transparency International vient de dresser un nouveau rapport sur le phénomène de la corruption dans le monde en ciblant 177 pays au monde dans lequel l'Algérie a été classée par l'agence internationale à la 94^e position des pays les plus corrompus au monde.

En effet, l'Algérie est classée à la 94^e rang des pays au monde où la corruption est amplement répandue dans l'administration et dans de grandes sociétés publiques. C'est-ce qu'a révélé le rapport annuel 2013 de Transparency International. Le classement de cette agence internationale tient compte

des scandales ayant éclaté durant l'année 2013 en Algérie, à l'image de l'affaire appelée « Sonatrach II » ou encore les scandales financiers ayant éclaboussé les banques publiques et autres administrations. Ces scandales financiers récurrents en Algérie ont donné une mauvaise image à l'Algérie et c'est-ce qui a amené le pays à être parmi les pays les plus corrompus parmi les 177 pays concernés par ce classement annuel. Par ailleurs, le Maroc a été, à son tour, classé par Transparency International dans son rapport 2013. En effet, le Maroc est considéré, selon le classement, comme étant un pays où la corruption s'est beaucoup étendue en 2013. Il est classé à la 91^e place, ce

qui signifie que la corruption est beaucoup plus présente au Maroc tout comme en Algérie. Puis, ajoute le rapport de Transparency International, les pays arabes tels que le Soudan, la Libye, l'Irak sont les plus corrompus dans le monde arabe, tandis que les Emirats arabes unis, qui occupent la 26^e place, est le pays arabe où la corruption est la moins présente. Toujours selon le classement de Transparency International, le Danemark est le pays où la corruption n'existe presque pas. Ce pays européen occupe donc la première place des pays non-corrompus suivi à la deuxième place par la Nouvelle-Zélande et à troisième place la Finlande.

L. I.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
APC DE MEDEA
AVIS DE CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE N°= 01/2013.

Le président de l'APC de MEDEA lance un avis de concours national d'architecture N° 01/2013 pour l'élaboration de: **L'étude et le suivi de la réalisation d'un hôtel à la commune de Médéa.**

Les conditions d'éligibilité et de présélection :

L'avis de concours national d'architecture s'adresse aux bureaux d'études agréés et inscrits au tableau national de l'ordre des architectes, ayant une expérience dans des projets similaires et de même envergure, disposant aussi les capacités et les ressources nécessaires pour mener à bien l'exécution du projet en question.

L'offre technique doit être mise sous pli fermé :

Le dossier de l'offre technique contient :

- Déclaration à souscrire dûment signée, datée et cachée.
- Déclaration de probité dûment signée, datée et cachée.
- Instructions aux soumissionnaires dûment signé, daté et caché.
- Cahier des charges rempli dûment signé, daté et caché.
- Cahier des instructions administratives générales dûment signé, daté et caché.
- Copie légalisée de la carte d'immatriculation fiscale.
- Attestation d'inscription au tableau national de l'ordre des architectes, et la mise à jour portant l'inscription au tableau national de l'ordre des architectes de l'année en cours.
- Statut particulier du bureau d'études, s'il s'agit d'une société d'architecture, visé par le notaire.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux (pour les personnes morales ou un groupe de bureaux d'études).
- Registre de commerce légalisé par le CNRC.
- Attestation fiscales et parafiscales, copie légalisée de (l'extrait de rôle) apuré et moins de 3 mois, et copies légalisées (CNAS, CASNOS.....).
- Extrait du casier judiciaire (original) en cours de validité datant de moins de 3 mois du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- Liste des moyens humains et du matériel du soumissionnaire, délivrées par les services compétents.
- Liste des études de même nature de projet ou des projets de même envergure délivrées par les services contractants publics.
- Coût prévisionnel du projet y compris les V.R.D.
- Délai d'étude.
- Bilans annuels des 03 dernières années délivrés par les services compétents.

Les bureaux d'études intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de bureau des marches, commune de Médéa Boulevard 05 juillet thniet el hdjar - Médéa.

L'offre doit être déposée au siège de l'APC de MEDEA le 15^{ème} jour à compter de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux, ou dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), avant (12:00) l'heure de clôture, sous pli, anonyme et fermé, ce dernier sera introduit dans une enveloppe, anonyme portant uniquement la mention suivante: **concours national d'architecture N° 01/2013 pour l'élaboration de l'étude et le suivi de la réalisation d'un hôtel à la commune de Médéa.** Les Bureaux d'études soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis qui s'effectuera le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à (14:00) **au siège de l'APC de MEDEA.**

Midi Libre n° 2043 | Mercredi 4 décembre 2013 - ANEP - 553 204

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : TAMANRASSET

DAIRA : D'IN - GHAR

COMMUNE: D'IN-GHAR

C.F : 11030000000124

Objet: Deuxième mise en demeure

Il est appliqué une deuxième mise en demeure à l'entreprise de TP et hydraulique CHEGGA KHAOULA dont le siège est situé à TAHAGGAR W .TAM bénéficiant du marché n:03/2011 en date du en date du 19/10/2011 concernant le projet : Réhabilitation urbaine centre ville IN GHAR motif abandon chantier et retard dans l'exécution du projet cité ci – dessus . par conséquent nous sollicitons de l'entreprise le respect de ses obligations envers le service contractant par :

- Reprise des travaux .
- Renforcer le chantier par les moyens matériaux et humains

En cas du non respect de cette mise en demeure dans un délai de huit (08) jours , le service contractant sera obligé de prendre les mesures adéquates et ceci en application de l'article 112-113 du Décret Présidentiel n° : 10/236 en date 07 octobre 2010 portant organisation des marchés publics. modifié et complété.

Midi Libre n° 2043 | Mercredi 4 décembre 2013 - ANEP - 553 201

République Algérienne Démocratique Et Populaire.

Ministère De La Santé De La Population Et De La Reforme Hospitalière.

Direction De La sante Et De La Population Médéa.

Etablissement Public De sante De Proximité De Chahbounia.

Avis De Recrutement

L'Etablissement public de santé de proximité de chahbounia lance un avis de recrutement au profil de l'établissement suivant les conditions et critères indiqués au tableau ci- dessous :

Grade	Mode de recrutement	Condition d'accès	Spécialité	Nombre de Postes ouverts	Structure d'affectation	Autres conditions
Médecin-généraliste de santé public	Concours sur titre	Doctorat en médecine	Médecine générale	05	E,P,S,P Chahbounia	
Pharmacien-généraliste de santé public	Concours sur titre	Diplôme de pharmacien	Pharmacie	01	E,P,S,P Chahbounia	
Chirurgien-dentiste-généraliste de santé public	Concours sur titre	Diplôme de chirurgien-dentiste	Chirurgie-dentaire	01	E,P,S,P Chahbounia	
Comptable-principal-administration	Concours sur titre	Diplôme d'études universitaires appliquées ou Technicien supérieure	-Comptabilité et fiscalité - Comptabilité et gestion financière des entreprises - Comptabilité et gestion - T/S gestion des stocks - Certificat d'économie et droit	01	E,P,S,P Chahbounia	

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Demande de participation au concours (adresse +n de tel).
- Copie certifiée conforme du titre ou du diplôme requis.
- Position vis-à-vis du SN.
- Copie de la carte nationale légalisée.
- Casier judiciaire n° 03.
- 02 photos.
- Certificat de résidence (w.de Médéa sauf le grade de médecin généraliste de santé public).
- Attestation de travail précisant l'expérience du candidat dans la spécialité dûment visées par l'organe de sécurité sociale pour l'expérience requis dans le secteur privé professionnelle le cadre du dispositif d'insertion
- Copie certifiée conforme à l'originale du relevé de note du cursus de formation.
- Attestation justifiant la période de travail effectué par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé.
- Tout document le suivi par le candidat d'une formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité.
- Tout document relatif aux travaux et étude réalisée par le candidat dans la spécialité.
- Deux certificats médicaux (général –ptisité).

N.B :

1- Les inscriptions seront ouvertes pendant 15 jours ouvrables à compter de la date d'apparition du présent avis de recrutement sur les quotidiens nationaux.

2- Les dossiers de candidatures doivent être déposer ou adresser par poste à : Monsieur le directeur de l'établissement public de santé de proximité de chahbounia .

3- Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscriptions ne sera pas pris en considération.

Midi Libre n° 2043 | Mercredi 4 décembre 2013 - ANEP - 553 229

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'AIN DEFLA

DAIRA DE BATHIA

COMMUNE D'ELHASSANIA

**MISE EN
DEMEURE N°1**

Vu Le décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marches publics notamment son article 112. modifié et complété.

Vu l'arrêté du 28 mars 2011 fixant les mentions à porter dans la mise en demeure et les délais de sa publication

Vu le marché n°02/2013 relatif au projet : Renforcer le béliou d'asphalte de revêtement pour la liaison routière entre la route nationale n° 65 au stade communale à une distance de 01 km. Conclu avec l'entreprise des travaux publics, bâtiment et hydraulique du gérant Djamel BOURICHA sise cite el-Amel n° 23 chief.

Vu les délais contractuel estime a 180 jours.

Vu l'ODS du 05/08/2013.

L'entreprise est mise en demeure pour la 1^{ère} fois à compter huit (08) jours de la date 1^{ère} parution du présent avis dans la presse et le BOMOP pour accélérer l'approvisionnement le chantier an moyens humaines et matériels pour assurer la réception des travaux dans les délais légaux.

Faute de quoi il sera fait application des mesures coercitive notamment la résiliation du marché unilatéralement conformément à l'article 112 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

Midi Libre n° 2043 | Mercredi 4 décembre 2013 - ANEP - 553 231

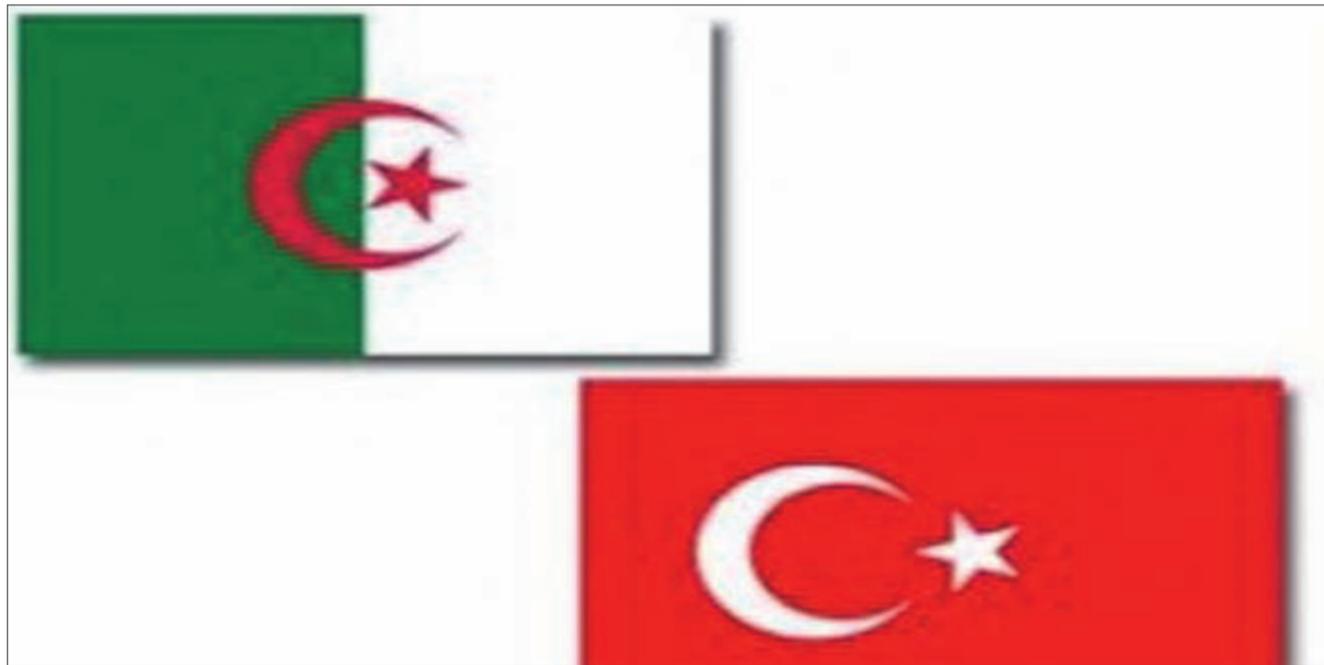
RENCONTRES PROFESSIONNELLES ALGÉRO-TURQUES À LA SAFEX

Rencontres d'affaires B to B mutuellement bénéfiques

L'évènement a trait à des rencontres d'affaires business to business dans le secteur du meuble, de l'industrie annexe du meuble et verrerie en marge du salon Furtex Algérie 2013.

PAR AMAR AOUIMER

L'Agence de promotion du commerce extérieur (Algex) indique que les opérateurs économiques algériens peuvent participer aux rencontres professionnelles algéro-turques organisées par la Société de foires turques - Senexpo - avec le soutien des autorités économiques concernées. Cet évènement a trait à des rencontres d'affaires business to business dans le secteur du meuble, de l'industrie annexe du meuble et verrerie en marge du salon Furtex Algérie 2013 prévu du 18 au 21 décembre 2013 au Palais des Expositions de Safex aux Pins maritimes, à Alger. Selon les organisateurs de cet évènement Furtex Algérie 2013 offrira de grandes opportunités pour les entrepreneurs et les investisseurs. L'Algex explique que "bien que l'immobilier et l'hôtellerie aient augmenté en Algérie au cours de la dernière décennie, le déficit de logements dans le pays continuera en raison de la croissance rapide de la population et des taux élevés d'urbanisation". L'Agence de promotion des exportations hors hydrocarbures souligne que "parallèlement à ces faits, la



demande de l'Algérie pour les meubles, textiles de maison et verrerie a récemment augmenté rapidement et la valeur de ses importations de meubles a représenté 200 millions de dollars".

A. A.

EXPLOITATIONS MINIÈRES

Création de deux sociétés publiques dans le sud-ouest du pays

PAR RIAD EL HADI

Sonatrach et le groupe minier public, Manadjim Aldjazair, (Manal) ont signé les pactes d'actionariat relatifs à la création de deux nouvelles sociétés chargées de l'exploitation minière dans le sud ouest du pays. La première entité créée à la faveur de ces accords est dénommée Société nationale du fer et de l'acier (Feraal). Son capital social de départ fixé à 200 millions DA est détenu à hauteur de 55% par Sonatrach, Manal 25% et le groupe public de sidérurgie (Sider) à hauteur de 20%. Elle a pour mission d'assurer l'étude, l'exploitation, le

transport, la transformation et la commercialisation du minerai de fer et de ses dérivés issus des gisements de fer de Gar Djebilet et Mechri Abdelaziz dans la wilaya de Tindouf, selon les explications fournies lors de la cérémonie de signature tenue en présence, notamment, des ministres de l'Energie et des Mines et du Développement industriel et de la promotion de l'investissement. Feraal sera chargée également de satisfaire les besoins de l'industrie sidérurgique algérienne en matières premières et des produits semi-finis, alors que les surplus de production seront destinés à l'exportation. Une

fois entré en activité, ce projet devrait assurer une production annuelle de 2,5 millions de tonnes. La deuxième société minière, dénommée "Société nationale de la baryte" (Barytal), a été créée dans l'objectif d'assurer l'approvisionnement en barytine des filiales de Sonatrach opérant dans le domaine du forage pétrolier. Son capital fixé à 200 millions DA est détenu par trois filiales de Sonatrach à savoir l'ENSP (20%), l'ENTP (20%) et l'Enafor (20%), qui totalisent une part de 60%. Le groupe Manal détient 40% à travers sa filiale l'ENOF. Les missions de Barytal portent sur l'étude, le développe-

ment, l'exploitation et la commercialisation de la barytine du gisement de Draïssa dans la wilaya de Béchar et des autres substances minérales entrant dans la composition des fluides de forage provenant des différents gisements. Le projet devrait générer 200 emplois. Intervenant lors de la cérémonie de signature, Youcef Yousfi a souligné "l'importance des enjeux liés à la mise en oeuvre de ces deux projets" dont la réalisation sera complètement assurée par des entreprises algériennes.

R. E.

PARTENARIAT ALGÉRO-BELGE DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Vers la consolidation et la diversification du programme

L'Algérie et le Royaume de Belgique ont exprimé leur volonté de "consolider et de diversifier" le programme d'échanges et de partenariat dans le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels. Lors de l'audience accordée par le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nour Eddine Bedoui, à l'ambassadeur du Royaume de Belgique, Frédérique Meurice, les deux responsables ont exprimé

leur "volonté de consolider et de diversifier le programme d'échanges et de partenariat" dans le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, a indiqué le ministre dans un communiqué. Cette volonté consiste, selon la même source, "à privilégier la mise à niveau des formateurs et des gestionnaires d'établissements et à moderniser les dispositifs d'ingénierie pédagogiques, pour répondre aux besoins en compétences

demandées par le marché de l'emploi". Les axes de cette coopération seront présentés, lors de la deuxième session de la commission mixte algéro-belge de coopération au développement, au cours de la première quinzaine du mois de décembre 2013, et lors de la tenue de la 4^e session de la commission mixte de coopération Algérie-Wallonie-Bruxelles programmée à Alger, en janvier 2014. Au cours de cette audience, Bedoui a

présenté les axes prioritaires du programme de réforme de son département ministériel. Pour sa part, l'ambassadeur belge a marqué "sa disponibilité à assister le programme de réforme engagé, par l'apport en expertise et la formation de la ressource humaine", a-t-on affirmé de même source.

R. E.

NOUVEAU PROGRAMME DE COOPÉRATION ALGÉRIE-UE

34 millions d'euros en appui au secteur de l'environnement

Le nouveau Programme de coopération Algérie-Union européenne d'appui au secteur de l'environnement en Algérie portant sur la protection de l'environnement, le développement durable et la lutte contre les changements climatiques à l'horizon 2014-2017 a été présenté à Alger.

Ce programme, deuxième du genre, s'inscrit dans le cadre de la coopération établie entre le ministère de l'Aménagement du territoire et l'Union européenne. Une enveloppe de 34 millions d'euros a été allouée par l'UE à ce programme qui comporte 24 opérations environnementales.

24 millions d'euros seront consacrés à l'appui des activités relevant de l'environnement et des secteurs qui en relèvent, alors que 10 millions d'euros seront consacrés à l'accompagnement technique et à la formation. L'Union européenne accompagnera la partie algérienne dans les

opérations d'exécution de la stratégie de protection de l'environnement. Pour la concrétisation de ce programme l'Algérie a consacré une enveloppe financière symbolique de 20 millions d'euros.

R. E.

SKIKDA

La voirie dans un état défectueux

Les dernières pluies enregistrées à Skikda ont mis à nu les défauts de la voirie et l'état défectueux des caniveaux, créant une situation qui a provoqué le mécontentement de la population dimanche dernier.

Les avaloirs de nombreuses rues sont, en effet, obstrués, les habitations vétustes de la vieille ville ont été désertées, comme en témoigne Brahim Abdelli, 55 ans, père de cinq enfants, obligé de se réfugier chez son frère. Dans les cités des 500 et des 700 logements, au sud de la ville, les habitants n'ont pu sortir de chez eux durant les dernières pluies, tandis que les enfants ont dû désertier les cours, ces quartiers ayant été inondés par la boue et les eaux stagnantes. Sur les hauteurs de Stora, des glissements de terrains ont été enregistrés à la cité Boulakroud et dans la partie nord-ouest de la ville, des affaissements ont été notés et des fissures de murs ont été remarquées au quartier Souika, au centre-ville.

Contactés par l'APS, les services de la commune affirment que des travaux sont en cours pour pallier ces problèmes et que d'autres projets seront prochainement lancés pour protéger la ville des inondations, notamment dans les cités 500 et 700 logements. Selon la même source, des travaux seront également effectués à la cité Chaker, en même temps que la réhabilitation du réseau d'évacuation des eaux pluviales.

Lors des précipitations de la semaine dernière, les éléments de la Protection civile ont dû intervenir pour pomper les eaux de pluie dans plusieurs établissements scolaires, notamment au collège d'enseignement moyen (CEM) Ibn Djabir et à l'entrée du siège de la Direction des domaines.

ORAN

Dangers du sida

Une caravane d'information sur le sida sillonnera du 10 au 18 décembre prochains 50 lycées d'Oran pour sensibiliser les lycéens aux dangers de cette maladie, a annoncé, jeudi dernier, la Direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH).

Un médecin généraliste, un spécialiste en santé scolaire, des psychologues, un imam et des représentants du mouvement associatif composeront cette caravane, a indiqué la chef du service de la population à la DSPRH.

La caravane aura également à faire des haltes à l'université d'Es-Sénia, au pôle universitaire de Belgaïd, à l'université des sciences et technologies Mohamed-Boudiaf, à l'institut de Génie maritime et au département des Langues vivantes à haï El-Othmania, a ajouté Meguenni Aïcha.

En outre, des portes ouvertes, destinées à sensibiliser des citoyens sur cette maladie lourde porteront sur des expositions dans les places publiques à haï Sidi El-Houari, à proximité du siège de la Direction de la santé et de la population, des communes de Boutlélis et d'Aïn Turck, au carrefour du boulevard de l'ALN (ex-Front de mer) et à l'aéroport international Ahmed-Benbella d'Oran.

Cette manifestation de sensibilisation, qui s'étalera sur tout le mois de décembre, est initiée par la Direction de la santé et de la population en coordination avec la Direction des affaires religieuses et des wakfs et des associations, dont le Club de la santé et Djazair El-Kheir. **APS**

EL-BAYADH, ALIMENTS DE BÉTAIL

Quatre points de distribution projetés

Les autorités locales visent, à travers ce programme, à rapprocher les points de distribution d'aliments de bétail des éleveurs dans la wilaya d'El-Bayadh qui connaît un déficit en pareilles structures, a ajouté, à l'APS, le premier responsable de la wilaya.

PAR BOUZIANE MEHDI

Suite à un récent accord entre la Direction locale des services agricoles (DSA) et la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Saïda, la wilaya d'El-Bayadh se dotera de quatre points de distribution d'aliments de bétail au profit des éleveurs de la région, a indiqué le wali d'El-Bayadh, Mohamed Laïd Khelfi, précisant que les quatre points sont prévus dans les communes d'El-Bayadh, Boualem, Rogassa et Labiod Sidi-Cheikh. Les autorités locales visent, à travers ce programme, à rapprocher les points de distribution d'aliments de bétail des éleveurs dans la wilaya d'El-Bayadh qui connaît un déficit en pareilles structures, a ajouté, à l'APS, le premier responsable de la wilaya. Quant au directeur de la (DSA), Kamel Dif, il a fait savoir que le point de distribution de Labiod Sidi El-Cheikh est opérationnel depuis une semaine, celui de



Boualem le sera la semaine prochaine, tandis que les démarches sont en cours avec les communes d'El-Bayadh et de Rogassa pour désigner les espaces appelés à abriter ces points de distribution.

Ces structures d'approvisionnement seront consacrées, notamment, aux petits éleveurs disposant de moins de 200 têtes de cheptels afin de rapprocher d'eux les points de distribution d'aliments de bétail et leur épargner les trajets sur 200 km qu'ils avaient à faire pour s'approvision-

ner auprès de la CCLS de Saïda, a souligné l'APS. L'ouverture de ces nouveaux points de distribution d'aliments à travers la wilaya d'El-Bayadh permettra aussi de mettre fin aux activités du marché noir, selon le responsable. Grâce à cette initiative, les éleveurs des communes de Boualem et Rogassa sont satisfaits car elle leur permettra, notamment, une distribution immédiate d'aliments du bétail et une stabilité des prix. **B. M.**

AIN-TEMOUCHENT, UNITÉ DE L'ALGÉRIENNE DES EAUX

Des dettes à recouvrer auprès des clients

L'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) d'Aïn-Témouchent détient plus de 290 millions de dinars de dettes à recouvrer auprès des clients entre ménages, administrations et commerçants, a indiqué, samedi dernier, son chargé de communication.

La grande majorité de ces créances est redevable par les ménages qui laissent cumuler les dettes au lieu de se rapprocher des guichets de l'ADE pour l'établissement d'un échéancier de paiement, a souligné Mohamed Bensalah.

Faute de recouvrement, l'ADE a été dans l'obligation de recourir à la justice qui "fait obligation à ces clients de verser le

double du montant dû".

C'est le cas de 381 parmi eux sur un total de 636 dossiers transmis à la justice, a-t-il encore signalé, ajoutant que ces créances représentent plus de 50% des sommes à recouvrer par l'ADE.

Plusieurs actions de sensibilisation des abonnés pour le paiement de leurs dus ont été menées en parallèle.

Cette unité de l'ADE compte, selon la même source, un total de 69.368 clients au niveau des 16 communes qu'elle gère sur les 28 que compte la wilaya d'Aïn-Témouchent.

Avec la prochaine insertion de quatre autres communes aux réseaux de distribu-

tion de l'eau potable (Oued Berkèche, Hassasna, Sidi Safi et Emir Abdelkader) et pour maintenir l'équilibre financier de l'entreprise, un besoin pressent se fait sentir pour le recouvrement de ces dettes, a-t-on affirmé.

A signaler que la même unité a procédé, dernièrement, à l'ouverture du centre d'accueil téléphonique opérationnel (CATO) chargé de la coordination entre les clients et les services techniques de l'ADE en matière de lutte contre les fuites d'eau potable. **APS**

SOUK-AHRAS, PROTECTION CIVILE

Baisse sensible des feux de forêt

Une baisse "sensible" des feux de forêts a été enregistrée, l'été dernier, dans la wilaya de Souk-Ahras, où 147 hectares ont été détruits contre 1.440 hectares en 2012, a indiqué la Protection civile. Ce résultat "positif" s'explique par le bon fonctionnement du dispositif de lutte contre les feux de forêts lancé en juin dernier, ainsi que par les différentes actions de sensibilisation organisées avec la collaboration de la Conservation des forêts et des communes situées en zones forestières, a précisé le

lieutenant Rédha Messai, chargé de la communication et de l'information au sein de ce corps constitué. Le renforcement des moyens d'intervention de la Protection civile par la mise en place d'une colonne mobile a constitué un autre facteur important dans la diminution des incendies de forêts, a ajouté le même responsable. Les feux enregistrés cette année, notamment dans les communes de Zaârouria, El-Machrouha, Ouled Driss et Aïn-Zana ont également provoqué la destruction de 120 hectares de céréales,

12.463 bottes de foin et 339 arbres fruitiers, a-t-il indiqué, rappelant que l'année 2012 avait été surtout marquée par la mort de deux éléments de la Protection civile et d'un agent forestier.

La wilaya de Souk-Ahras dispose d'un patrimoine forestier de 89.000 hectares, soit 21% de sa superficie globale. Un patrimoine composé essentiellement de pins d'Alep, de chênes-zen, de chênes-lièges et d'eucalyptus, a signalé la Conservation des forêts. **APS**

INTEMPERIES ET FROID

La hantise du gaz de retour

Depuis quelques jours, les problèmes qui surgissent en pareilles conditions climatiques dans la wilaya de Tizi-Ouzou sont de retour, à commencer par la cruciale et non moins sempiternelle pénurie de gaz butane.

PAR LOUNES BOUGACI

En effet, depuis une semaine, la population de la wilaya de Tizi-Ouzou, qui ne bénéficie pas encore de connexion au réseau de gaz de ville, est en train d'endurer cette crise qui est revenue subitement suite à l'annonce par les services météo de l'arrivée de la neige sur les régions d'une altitude de 800 mètres. La panique a alors gagné la population qui s'est ruée sur les dépôts de vente de gaz butane un peu partout. Et en un clin d'œil, ce produit très prisé en temps de pluie et de neige est devenu rare, très rare. Cette situation n'épargne même pas les régions qui ne sont pas vraiment concernées par les prévisions météo annonçant les chutes de neige. C'est le cas, entre autres, des habitants de la commune de Makouda, située seulement à une vingtaine de kilomètres au nord du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou. Au village Tala Bouzrou, dépendant de cette commune par exemple, le gaz n'est disponible dans aucun point de vente habituel. « *Nous sommes en train d'attendre le passage du camion de distribution de gaz mais pour l'instant, l'espoir est infime pour qu'il arrive chargé car la pénurie a commencé depuis au moins quatre jours. Des gens que je connais m'appellent au téléphone de partout afin qu'on leur garde de côté au moins deux bonbonnes de gaz, mais, je n'y peux rien, du moins pour l'instant* », nous confie le gérant d'un magasin situé au village Tala Bouzrou, et qui vend également le gaz butane en sus des produits alimentaires.



Devant ce magasin, quelques bonbonnes de gaz, vides bien sûr, sont entreposées. Ici, tout le monde attend l'arrivée providentielle du camion qui distribue les bonbonnes de gaz. Un peu plus loin, au village Tarihant, il existe un grand dépôt spécialisé dans la vente de gaz. Depuis plus de quatre jours, le portail qui y donne accès est cadenassé. Signe que cette marchandise n'est pas disponible. On essaye quand même de nous renseigner auprès du jeune qui assure le service à l'intérieur de ce dépôt. « *Niet* », répond-t-il. Et à l'instar du commerçant de Tala Bouzrou, il nous confie que le camion pourrait passer à tout moment. Pour s'assurer d'avoir sa « *part* », il faut être présent au moment de son arrivée car les bonbonnes de gaz qu'il ramène se volatilisent en un laps de temps très court. C'est du moins ce qu'assure notre interlocuteur. Au chef-lieu de la commune de Boudjima, des dizaines de citoyens attendent devant le plus grand dépôt de vente de gaz, sis à 500 mètres du siège de la mairie. Certains citoyens viennent à bord de leurs véhicules, d'autres ramènent des brouettes. D'autres encore se servent de leurs muscles pour ce faire. Chacun, selon ses moyens. Mais si seulement le gaz était disponible, tout le reste serait secondaire, nous confie un quinquagénaire, père de famille qui a été obligé de rater sa journée de travail pour acheter du

gaz car chez lui, il n'y en a plus. Même pas une bonbonne pleine. Au chef-lieu de la daïra de Ouaguenoun, où la majorité des foyers disposent pourtant du gaz de ville, l'ambiance est la même. L'entrée du dépôt de vente de gaz situé sur la route menant au village Tinijelt renvoie les mêmes images. Des citoyens inquiets qui s'empressent à faire le plein de leurs bonbonnes de gaz mais avec peu d'espoir compte tenu de la pénurie qui a refait surface. Une pression sur le gaz qui n'a pas vraiment sa raison d'être puisque c'est plutôt la panique qui en est la cause principale. Le commerçant de Tala Bouzrou nous donne, toutefois, une autre raison qui tient la route. Il s'agit du fait qu'une bonne partie des distributeurs privés de gaz butane ont mis la clé sous le paillason ces deux dernières années avec le branchement de manière massive d'une grande partie de la Kabylie au réseau de gaz naturel. Ce qui a fait que le nombre de distributeurs a sensiblement baissé. La conséquence directe de ce changement est l'apparition de la pénurie de gaz. Rappelons, enfin, qu'en principe, avant la fin de l'année en cours, de nombreuses autres communes de la wilaya de Tizi-Ouzou vont bénéficier de l'alimentation en gaz de ville. Ce qui permettra à la pression de baisser, du moins dans les régions concernées par ces projets.

L. B.

TIZI-OUZOU

42 cas de sida depuis 1989

Le nombre de personnes atteintes de sida dans la wilaya de Tizi-Ouzou entre 1989 et 2013 est de l'ordre de quarante-deux, a indiqué de le Professeur Abbès Ziri, directeur général du centre hospitalo-universitaire Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou. Le même responsable a révélé que le nombre de cas de séropositifs dans la même région et durant la même période s'élève à quarante-quatre. « *La Journée mondiale du sida, célébrée depuis 1988, année de sa proclamation par l'OMS, est célébrée chaque année au centre hospitalo-universitaire Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou. Elle constitue une occasion pour tous les acteurs de la lutte contre le virus du sida de réaffirmer leur engagement et de faire également le point sur l'évolution de cette pandémie* », a ajouté Abbès Ziri. Ce dernier a précisé, en outre, que cette célébration offre l'opportunité pour promouvoir la prévention, le diagnostic, le traitement et la prise en charge du VIH/sida. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan national stratégique de lutte contre le VIH/sida, le Centre hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou a été désigné pour abriter cette manifestation. « *En effet, cette désignation a été confortée*

par la mise en place des ressources humaines et ressources matérielles au niveau du C.H.U de Tizi-Ouzou », a encore précisé le même responsable. Ce dernier a rappelé qu'à cet effet, il a été procédé à l'affectation de six lits d'hospitalisation au niveau du service des maladies infectieuses. En matière de ressources humaines, il a été décidé d'affecter trois médecins spécialistes en maladies infectieuses et d'un psychologue. Quant au volet inhérent aux équipements, la région vient de bénéficier d'un équipement spécifique nécessaire pour le dépistage sérologique du VIH, la mesure de la charge virale (P.C.R) et la quantification des CD4 (cytomètre de flux). Le Pr. Ziri a indiqué, en outre, que dans le cadre de la continuité du processus de lutte contre IST/VIH/sida, il a été mis en place un dispositif d'accès sur la prévention, le diagnostic des malades vivant avec les VIH. « *A ce titre, le service des maladies infectieuses de l'établissement a été désigné par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière pour la prise en charge de l'infection VIH/sida dans le cadre de l'extension du réseau de prise en charge de l'infection VIH/sida* », a ajouté Ziri.

Ce dernier a conclu en affirmant que « *compte tenu de ses efforts, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a décidé de créer, au C.H.U de Tizi-Ouzou, un centre de référence pour les IST/VIH/sida domicilié au niveau du service des maladies infectieuses qui sera opérationnel à partir du 1er décembre 2013 et qui aura pour mission le dépistage des IST et de l'infection à VIH/sida, la prise en charge et le suivi clinique, psychologique, social et thérapeutique de personnes touchées par l'infection à VIH, les infections opportunistes et les IST, la mise en place et la gestion des moyens de diagnostic et thérapeutiques, la formation du personnel dans le domaine clinique, biologique et psychologique, l'information, l'actualisation et la diffusion des connaissances dans les domaines IST/VIH/sida* ». Il a été également précisé que les sujets séropositifs seront pris en charge au sein du service des maladies infectieuses.

L. B.

TIGZIRT-SUR-MER

Le siège de l'APC fermé par des citoyens

Les actions de protestation visant les sièges des mairies se suivent et se ressemblent dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Hier, mardi, c'était au tour des habitants de la ville de Tizirt sur Mer, située à quarante kilomètres au nord du chef-lieu de wilaya, de prendre d'assaut le siège de leur administration locale. Ce dernier a été fermé par les protestataires afin d'exiger une écoute de la part des élus. L'action de protestation a fait que les travailleurs et les responsables exerçant dans l'enceinte du siège de la mairie n'ont pas pu rejoindre leurs bureaux respectifs. Ils étaient plusieurs dizaines, des jeunes dans leur majorité, à prendre part à cette action de rue. Ils sont venus de plusieurs quartiers de cette ville balnéaire qui fait le bonheur de plusieurs centaines d'estivants, en été, mais qui reste livrée à elle-même durant le reste de l'année. La revendication principale exprimée par les habitants de cette charmante ville côtière est la réhabilitation, dans les meilleurs délais, de toutes les routes qui traversent Tizirt. Ces dernières, pour rappel, ont subi un véritable massacre suite à la réalisation des conduites de gaz de ville, il y a quelques mois de cela. Depuis la fin des travaux de gaz, aucune initiative n'a été prise par les autorités et les services concernés afin de procéder à la réparation des routes en question. Ce qui fait de Tizirt une ville complètement hideuse où la circulation automobile est très difficile. « *La détérioration de nos rues suite aux travaux de gaz n'a pas été suivie de travaux de réhabilitation. Nous avons beau solliciter les autorités afin de parer à ce sérieux problème mais en dehors des promesses vaines, aucun acte concret n'a suivi* », déplore l'un des citoyens ayant pris part au sit-in d'hier, joint par téléphone. Avec l'arrivée des intempéries, les choses ont vraiment empiré dans tous les recoins de la ville de Tizirt, a ajouté notre interlocuteur. Hier, les protestataires ont brandi la menace de poursuivre leur action dans la mesure où aucun écho favorable n'est enregistré de la part des autorités communales et de celles de la wilaya.

L. B.

UKRAINE, ILS RÉCLAMENT
LA DÉMISSION DE VIKTOR
IANOUKOVITCH

Les opposants bloquent le siège du gouvernement à Kiev

Un millier de manifestants ont bloqué, lundi, l'accès au siège du gouvernement ukrainien, à l'appel de l'opposition qui réclame la démission du président Viktor Ianoukovitch après sa volte-face sur le rapprochement avec l'Union européenne.

En réponse au mot d'ordre de grève générale lancé par les pro-Européens au lendemain d'une manifestation qui a rassemblé quelque 350.000 personnes dans les rues de Kiev, des barricades de fortune ont été érigées par les protestataires aux abords des bâtiments gouvernementaux.

Le revirement de Kiev sur son rapprochement avec l'UE, annoncé par le gouvernement le 21 novembre, a été entériné vendredi au sommet du partenariat oriental de Vilnius, où Viktor Ianoukovitch a refusé de signer un accord d'association et de libre-échange à ses yeux désavantageux pour l'Ukraine.

Mais l'opposition ne désarme pas et la brutale dispersion des manifestants pro-UE samedi matin place de l'Indépendance, haut-lieu de la "révolution Orange" de décembre 2004 dans le centre de Kiev, a renforcé sa détermination. "On est obligés de se défendre et de défendre nos acquis", dit Taras Revounets, l'un des occupants de l'Hôtel de ville de Kiev, transformé en centre opérationnel par des centaines de manifestants rassemblés là depuis dimanche.

Sur la place de l'Indépendance, des manifestants ont à nouveau établi des campements de fortune.

Une tribune a été installée pour les orateurs au centre de la place, fermée par des barricades dressées pendant la nuit à l'aide de bancs publics, de barrières de police et de morceaux d'un faux sapin de Noël géant. Des prêtres orthodoxes sont venus prier pour les blessés. La police est discrète au centre-ville. Non loin, des manifestants bloquent le principal accès au siège du gouvernement.

"Les employés ne peuvent pas entrer dans le bâtiment. Des négociations se poursuivent avec les manifestants pour permettre aux employés d'entrer", a déclaré le porte-parole du Premier ministre, Mikola Azarov.

Sergueï Arbousov, numéro deux du gouvernement, est apparu ensuite à une réunion d'une commission parlementaire. "Je suis ici pour montrer que le gouvernement travaille", a-t-il dit.

La présidence n'a fait aucun commentaire sur les événements en cours. Viktor Ianoukovitch doit quitter l'Ukraine mardi pour une visite officielle en Chine, prévue jusqu'à vendredi.

SYRIE, CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ

L'Onu accuse Assad

Pour la première fois depuis le début du conflit en Syrie, la haut-commissaire aux droits de l'Homme de l'Onu, Navi Pillay, a déclaré que des preuves "indiquent une responsabilité" du président syrien Bachar al-Assad dans des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.



"La commission d'enquête [sur la Syrie du Conseil des droits de l'Homme, NDLR] a produit d'énormes quantités de preuves [...] sur des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité. [...] Les preuves indiquent une responsabilité au plus haut niveau du gouvernement, y compris du chef de l'Etat", a déclaré, lundi 2 décembre, Navi Pillay, lors d'une conférence de presse.

Bachar al-Assad mentionné pour la première fois

La Commission d'enquête a été établie le 22 août 2011 par une résolution du Conseil des droits de l'Homme, et a pour mission d'enquêter sur toutes les violations des droits de l'Homme depuis mars 2011. Et, le cas échéant, d'identifier les

coupables afin de s'assurer qu'ils soient jugés. Dans son dernier rapport, publié le 11 septembre, la Commission, dont fait partie l'ex-procureur international Carla del Ponte, accuse le régime de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre, et la rébellion de crimes de guerre.

A plusieurs reprises, les membres de la Commission ont accusé de crimes de hauts responsables du régime syrien, sans jamais les nommer, ni mentionner directement le chef de l'Etat.

Vers l'ouverture d'une enquête judiciaire ?

La Commission, qui n'a jamais eu l'autorisation de se rendre en Syrie, appuie son travail sur plus de 2.000 entretiens

réalisés depuis sa création avec des personnes concernées en Syrie et dans les pays voisins. Elle a, par ailleurs, élaboré une liste confidentielle — actualisée à plusieurs reprises — de personnes soupçonnées d'avoir commis des crimes en Syrie. Cette liste a été transmise à la haut-commissaire de l'Onu aux droits de l'Homme, qui ne l'a toutefois pas consultée. Lundi, Navi Pillay a expliqué qu'elle souhaitait la mise sur pied d'une enquête judiciaire "nationale ou internationale crédible", qui permette de juger les responsables des crimes. Et la haut-commissaire d'avertir : c'est seulement dans ce cadre, qui permet de respecter la présomption d'innocence, que la liste pourra être publiée.

R. I./Agence

NIGERIA

Couvre-feu total dans le fief de Boko Haram

Un couvre-feu de vingt-quatre heures a été imposé lundi à Maiduguri, dans le nord-est du Nigeria, après une attaque imputée aux islamistes de Boko Haram, dont la ville est le fief, ont déclaré les autorités locales.

Outre l'interdiction de circuler dans la ville, toute liaison aérienne a également été interdite avec l'Etat de Borno dont Maiduguri est la capitale, a déclaré le gouvernement de Borno, justifiant ces mesures par une attaque lancée par des membres présumés du groupe islamiste dans la nuit de dimanche à lundi.

Boko Haram : une guerre à huis clos au Nigeria

Selon un porte-parole de l'armée, une attaque s'est produite près de l'aéroport mais il n'a pas pu fournir de précisions. Un correspondant de l'AFP sur place a indiqué que les dernières violences ont commencé vers 3 heures et qu'on a entendu des tirs et des explosions de bombes. Le groupe Boko Haram a été fondé à Maiduguri, il y a plus de dix ans, et y a lancé de nombreuses attaques. Les communications téléphoniques sont coupées avec l'Etat de Borno depuis que l'armée y a

lancé une grande offensive anti-Boko Haram en mai et que l'état d'urgence y a été imposé.

L'offensive de l'armée concerne également deux autres Etats du nord-est du Nigeria où les islamistes sont très actifs. Samedi, l'armée avait annoncé un renforcement des mesures de sécurité dans les communautés du Nord proches des frontières du Tchad, du Niger et du Cameroun, de crainte d'attaques de Boko Haram pendant la période de Noël et du nouvel an.

Boko Haram et Ansaru sur la liste américaine des "organisations terroristes".

ITALIE

120 migrants secourus en dépit du mauvais temps

Les garde-côtes italiens ont réussi, lundi 2 décembre, à secourir sans les mettre en danger environ 120 réfugiés, essentiellement des Syriens, qui se trouvaient sur une embarcation à la dérive au large des côtes de la Calabre, alors que la mer est mauvaise.

Profitant d'une accalmie, les garde-côtes ont réussi à transborder à bord de deux de leurs vedettes les occupants de l'embarcation qui se trouvait depuis dimanche à

environ 130 kilomètres au sud-est de Crotona, surveillée par des moyens aériens et nautiques.

Le mauvais temps avait empêché toute tentative de s'en rapprocher en raison de la taille des vagues, qui risquaient de provoquer un accident et de faire couler les migrants.

Quatre navires marchands avaient été déroutés sur cette zone où se trouvaient également des vedettes des garde-côtes,

ainsi qu'un navire de la marine italienne. Les navires marchands ont permis de protéger partiellement l'embarcation des réfugiés des vagues dans l'attente que la météo s'améliore, a indiqué la marine militaire. "Nous attendons une accalmie des conditions météo pour pouvoir agir dans des conditions de sécurité", avait déclaré dans la matinée le porte-parole des garde-côtes, Filippo Marini.

ISRAËL-PALESTINE

La guerre des olives

Des décennies de violence et de colonisation ont fait de l'olivier, symbole de paix planétaire, un objet de discorde entre Israéliens et Palestiniens.

Quotidiennement, les oliviers sont sources de tensions entre agriculteurs palestiniens et Israéliens, colons comme militaires. Le mois de novembre annonce en Cisjordanie la fin de la récolte de l'olive. Les arbres qui recouvrent le territoire se dégarnissent, et, dans les 250 petites coopératives palestiniennes, on s'active pour extraire l'huile, véritable or vert du pays. Une ressource qui fait vivre 100.000 familles arabes et qui, à elle seule, couvre 25% du PIB agricole palestinien (100 millions de dollars). Une véritable aubaine annuelle, donc, pour des milliers de personnes qui trouvent là "un revenu d'appoint et un supplément alimentaire", analyse Arnaud Garcette, doctorant à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (CNRS-Aix-Marseille).

Mais novembre devait également apporter son lot de bonnes nouvelles pour l'Autorité palestinienne. A Ramallah, on attendait avec impatience l'intégration de la Palestine dans l'Opep de l'huile d'olive : le Conseil oléicole international (COI). Une organisation qui rassemble les 18 principaux producteurs d'huile d'olive de la planète (98% de la production mondiale). C'était sans compter sur la délégation européenne au COI, qui a préféré bloquer cette adhésion afin de ne pas "saboter les discussions israélo-palestiniennes" sur un accord de paix, selon le quotidien Haaretz. Un accord reposant sur des gages de bonne volonté de part et d'autre : la libération par Israël de prisonniers arabes et la promesse par l'Autorité palestinienne de "ne pas candidater pour des organisations onusiennes". Le COI a été fondé en 1959 sous l'égide de l'Onu, qui souhaitait favoriser la coopération technique entre pays producteurs.

"9 400 oliviers arrachés en 2013"

"Sans formation adéquate et sans réglementation sanitaire", la Palestine ne peut espérer exporter son huile vers les marchés émergents (Europe, Amérique du Nord ou Asie de l'Est), estime Arnaud Garcette. "Cette annonce, si elle n'aggrave pas la situation des Palestiniens, va cependant être un obstacle de plus pour le développement économique de la région." D'autant que la question de l'olive soulève déjà de nombreuses inquiétudes au sein même du territoire palestinien. Pour les producteurs, cultiver le précieux fruit relève parfois du sacerdoce.



Depuis 2002, court sur près de 700 kilomètres un mur de séparation entre la Cisjordanie et l'Israël, censé prémunir l'Etat hébreu d'infiltrations de terroristes arabes. Pour le construire, il aura fallu à l'armée israélienne déraciner des milliers d'oliviers présents sur son tracé. Depuis, des centaines d'agriculteurs palestiniens sont coupés de leurs terres. Impossible de s'y rendre sans un laissez-passer, sésame rarement accordé par les forces de sécurité israéliennes. Pis, les vastes étendues d'oliviers sont les victimes quotidiennes d'attaques de colons israéliens vivant en Cisjordanie à proximité des Palestiniens et de leurs cultures. Des colons qui n'hésitent pas à déraciner et à brûler des arbres centenaires. En reportage en Cisjordanie, Gideon Levy, écrivain et journaliste israélien, se souvient : "Il y avait des dizaines, peut-être des centaines d'oliviers tués par la chaleur des flammes qui léchaient leur tronc. Des arbres calcinés, comme autant de preuves carbonisées étendues dans le champ."

Un rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) en Palestine estime que, en 2013, 9.400

arbres ont été déracinés ou endommagés dans "des incidents avec les colons", 1.000 de plus qu'en 2012. "Depuis 1967, 800.000 oliviers ont été arrachés, dont 550.000 rien qu'entre 2000 et 2008 [période de fortes tensions entre Palestiniens et Israéliens, NDLR]", rappelle Arnaud Garcette.

Face à cela, les agriculteurs sont bien désarmés. La voie judiciaire ? Autant ne pas y penser. L'ONG israélienne Yesh Din rappelle qu'entre 2005 et 2013, plus 97% des plaintes déposées pour dénoncer des dommages sur des oliviers ont été rejetées par les autorités judiciaires israéliennes. Reste alors pour certains la voie des armes et de la vengeance.

La guerre des arbres

Dépassant le simple enjeu économique, l'olivier revêt aujourd'hui dans cette région du monde une symbolique toute particulière qu'Israéliens et Palestiniens se disputent jalousement. Après avoir détrôné le figuier de Barbarie et l'oranger dans le cœur des populations arabes, l'olivier, robuste et millénaire, a été ainsi dressé au rang d'emblème national chez les

Palestiniens. Un symbole qui n'était pas du goût des premiers Israéliens, qui lui ont préféré le pin, arbre résistant, à la croissance rapide, à l'image de l'Etat hébreu naissant, rappelle Arnaud Garcette. Il fallait alors faire disparaître l'olivier, trace d'une civilisation sur une terre qui devait être "sans peuple". En un siècle, des milliers d'oliviers sont déracinés, et à la place, "250 millions de pins sont plantés par le Fonds national juif (gestionnaire de milliers d'hectares de terre en Israël)".

Avant qu'Israël ne réalise que sa tentative est vaine et que, dans l'imaginaire, l'arbre emblématique ne se laissera pas déraciner. Ils décident alors, selon le doctorant, de se "l'approprier" : en 2002, une "route de l'olivier" est créée : elle guide les touristes "sur les traces des anciens pressoirs et hauts lieux de l'oléiculture, présentés comme israéliens", tandis qu'un festival de l'olivier est organisé au nord d'Israël. Surtout, le Fonds national juif change son fusil d'épaule et finance la plantation d'oliviers en Israël : l'arbre doit redevenir le signe du lien indissoluble qui unit le jeune Etat et l'histoire millénaire des Juifs sur cette terre.

ISRAËL LANCE LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS EN CISJORDANIE

L'Etat hébreu défie Palestiniens et communauté internationale

Les autorités israéliennes ont donné leur feu vert à la construction de 829 logements dans plusieurs colonies de Cisjordanie, a indiqué, lundi, à l'AFP une ONG opposée à la colonisation. "La construction de 829 logements a été approuvée récemment par une commission de l'administration militaire israélienne chargée de la Cisjordanie",

a affirmé Lior Amihaï, un responsable de la Paix Maintenant.

Ces logements seront construits dans les colonies de Givat Zeev au nord de Jérusalem, de Nofei Prat, à Shilo, Givat Salit et Nokdim, a-t-il précisé. Le 13 novembre, le Premier ministre, Benjamin Netanyahu, avait provisoirement renoncé un projet de colonisation record portant

sur plus de 20.000 logements pour ne pas se mettre à dos la communauté internationale au moment où il tentait de la convaincre de ne pas signer un accord avec l'Iran sur le programme nucléaire de ce pays.

L'annonce de ce projet de construction par le ministre du Logement, Uri Ariel, un dirigeant du Foyer juif, un parti religieux

nationaliste partisan de la colonisation, avait auparavant soulevé les critiques acerbes des Etats-Unis et la colère des Palestiniens.

Un accord sur le nucléaire a été conclu dimanche à Genève entre les grandes puissances et l'Iran, provoquant la colère de M. Netanyahu qui a qualifié cet arrangement "d'erreur historique".

MAUX DE L'HIVER

Reconnaître les signes d'une grippe et éviter ses complications

La grippe (ou influenza) est une maladie causée par un virus qui s'attaque au système respiratoire. Elle se répercute sur tout l'organisme. Elle dure normalement de 3 à 7 jours et peut empêcher une personne de mener ses activités quotidiennes. Ce type de virus change de forme constamment. C'est pourquoi on peut attraper une nouvelle grippe chaque année. Les vaccins doivent être renouvelés pour s'adapter aux nouvelles variantes du virus.

La grippe touche chaque année de 10 % à 25 % de la population canadienne³. La grande majorité des personnes infectées s'en rétablissent sans problème. Tout de même, la grippe entraîne de 3000 à 5000 décès au Canada, généralement chez des personnes déjà affaiblies. En Amérique du Nord, la saison de la grippe s'étend de novembre à avril. L'incidence saisonnière de la grippe varie selon la latitude du pays où l'on se trouve.

Il existe 3 types de virus de la grippe, dont chacun regroupe plusieurs souches :
Type A. C'est le plus dangereux. Il a provoqué plusieurs pandémies meurtrières - comme la célèbre grippe espagnole de 1918, qui a tué plus de 20 millions de personnes. En 1968, c'était au tour de la « grippe de Hong Kong » de causer une pandémie. Le type A se transforme en très peu de temps, ce qui le rend d'autant plus difficile à combattre. En effet, l'organisme doit bâtir une réponse immunitaire propre à chaque nouvelle souche d'influenza en circulation.

Le virus de type A cause une pandémie environ 3 ou 4 fois par siècle. En 2009, un nouveau virus de type A, le H1N1, a déclenché une autre pandémie. Selon les autorités de santé publique, la virulence de cette pandémie a été « modérée », en nombre de décès.

La grippe aviaire est aussi un virus de type A qui atteint les oiseaux, qu'ils soient d'abattage (poulets,

dindons, cailles), sauvages (oies, canards) ou domestiques. Le virus se transmet facilement des oiseaux à l'homme, mais rarement entre humains. La souche H5N1 a causé plusieurs décès en Asie, généralement chez des personnes ayant des contacts étroits avec des volailles malades ou mortes ou ayant fréquenté des marchés de volailles vivantes.

Type B. Le plus souvent, ses manifestations sont moins graves. Il n'entraîne que des épidémies localisées. Ce type de grippe est moins sujet aux mutations que le type A.

Type C. Les symptômes qu'il provoque s'apparentent à ceux d'un rhume banal. Ce type de grippe est également moins sujet aux mutations que le type A.

Rhume ou grippe ?

En cas de grippe, on se sent particulièrement « misérable ».

Par contre, en cas de rhume : la fièvre et les maux de tête sont rares ; les douleurs, la fatigue et la faiblesse sont peu importantes ; le nez coule assez abondamment.

Le froid ne « donne » pas la grippe !

Les Italiens du XIVe siècle croyaient que la grippe était apportée par le froid. Ils l'avaient donc nommée influenza di fredo. Ils n'avaient pas tout à fait tort, car dans les zones tempérées des hémisphères

Nord et Sud, la grippe se manifeste en effet plus souvent l'hiver. Mais à l'époque, ils ignoraient fort probablement que, dans la zone tropicale, les épidémies de grippe peuvent survenir à n'importe quel moment de l'année (il n'y a pas de saison de la grippe !).

On a longtemps cru que le fait de « prendre froid » réduisait la résistance du corps à la grippe et au rhume. Or, rien n'indique que le froid affaiblit le système immunitaire où facilite l'entrée du virus dans les voies respiratoires. Si la grippe est plus fréquente l'hiver, il semble plus probable que ce soit attribuable au confinement à l'intérieur des maisons, qui favorise la contagion. De plus, le fait que l'air soit plus sec en hiver facilite aussi la contagion, car les muqueuses du nez s'assèchent. En effet, les muqueuses empêchent l'entrée des microbes de façon plus efficace lorsqu'elles sont humides. En outre, l'air sec de l'hiver faciliterait la survie du virus à l'extérieur du corps.

Contagion et contamination :
Une personne infectée peut être contagieuse le jour précédant ses premiers symptômes et peut transmettre le virus durant 5 à 10 jours. Les enfants sont parfois contagieux durant plus de 10 jours. La grippe se propage facilement, entre autres par les microgouttelettes contaminées qui sont libérées dans l'air lorsqu'on tousse ou qu'on éternue. Le virus peut aussi se transmettre par la salive. Puisque le virus peut se retrouver rapidement sur le visage et les mains d'une personne grippée, les baisers et les poignées de main aux personnes malades sont à éviter. Il en va de même des objets personnels du malade (brosse à dents, jouets d'enfants, etc.) puisque le virus peut survivre 1 ou 2 jours à la surface d'un objet.

Complications possibles :
Des complications peuvent survenir si la grippe se double d'une autre infection bactérienne, une pneumonie par exemple, ou si elle survient chez une personne qui souffre déjà d'une bronchite, d'une bronchiolite ou de l'asthme. Elle peut aussi exacerber un trouble cardiaque.

Les individus à la santé plus fragile, comme les personnes âgées et celles qui ont une maladie pulmonaire, sont plus à risque de complications et de décès.

Quand consulter un médecin ?
En présence des symptômes suivants, il est préférable de consulter un médecin afin de détecter et éventuellement traiter les complications qui peuvent survenir.

Une fièvre de plus de 38,5 °C durant plus de 72 h. De l'essoufflement au repos.
Des douleurs à la poitrine.

Symptômes :
Les symptômes peuvent durer de 24 heures à 1 semaine ou plus, mais généralement, ils se manifestent pendant 3 à 7 jours. La fatigue et la toux peuvent persister jusqu'à 2 semaines, et parfois plus.

D'abord : une apparition soudaine de frissons, de douleurs musculaires généralisées, de fatigue, de maux de tête, de maux de gorge, d'éternuements et une fièvre qui peut atteindre les 40 °C.

Note. Chez les moins de 5 ans et les plus de 65 ans, il est possible que la fièvre ne soit pas très importante.

Ensuite : une toux sèche, des écoulements nasaux et des douleurs à la poitrine.

Autres manifestations possibles :

Une sensation de brûlure dans les yeux, des sueurs nocturnes, une gastroentérite virale (on parle alors de grippe intestinale, fréquente chez les enfants), une somnolence marquée, une perte d'appétit et des douleurs articulaires.

Note : Ce qu'on appelle le syndrome grippal (les symptômes grippaux de base) peut être causé par d'autres virus, comme le para-influenza ou le virus respiratoire syncytial, ou être le signe d'une autre maladie.

Personnes à risque

Tous peuvent contracter la grippe. Certaines personnes, dont l'immunité est plus faible, sont toutefois plus à risque.

Les très jeunes enfants, surtout ceux qui vont à la maternelle, à la garderie ou à la crèche, ainsi que les personnes qui sont en contact avec eux. Les personnes âgées, en particulier si elles vivent en maison de repos ou en centre d'accueil. C'est d'ailleurs dans ce groupe qu'on retrouve de 80 % à 90 % des décès causés par la grippe.

Les travailleurs de la santé, en raison des contacts fréquents avec les groupes à risque. Les femmes enceintes, à partir du 4e mois de grossesse.

Les personnes qui ont une maladie chronique, comme le sida, un problème aux reins ou au foie, un trouble cardiovasculaire ou pulmonaire, de l'anémie grave ou le diabète.

Les personnes qui suivent un traitement qui affaiblit l'immunité : médicaments immunosuppresseurs, chimiothérapie, transplantation, antibiotiques.

Possible, les personnes qui ont tendance à souffrir d'anxiété ou à entretenir des pensées négatives.

Facteurs de risque
Avoir un système immunitaire affaibli, à cause d'un stress chronique, d'un manque de sommeil, d'une mauvaise alimentation, etc.

Fréquenter souvent les lieux publics durant les périodes d'épidémie (marchés, transports en commun, toilettes publiques, etc.).

Partager un espace restreint avec plusieurs personnes, par exemple voyager en train, en avion...

Fumer.

Pourquoi prévenir ?
La grippe n'a habituellement pas de conséquences graves sur la santé.

Néanmoins, lorsqu'elle survient chez des personnes

à la santé fragile (voir la section Personnes à risque), l'infection peut entraîner des complications importantes, potentiellement mortelles.

Mesures de base en période d'épidémie

Se laver les mains souvent et éviter de toucher ses yeux, sa bouche ou son nez, qui sont des portes d'entrée du virus. Voir le schéma ci-dessus.

Ne pas trop s'approcher d'une personne infectée afin d'éviter la contagion. Le virus voyage par les microgouttelettes projetées dans l'air par les éternuements et la toux. Il faut donc se protéger en le creux de son coude.

Moins fréquenter les lieux publics. Renforcer son immunité. Voir ci-après.

Se faire vacciner si on est une personne à risque ou si on est exposé à des facteurs de risque.

Se rappeler que les personnes grippées demeurent contagieuses tant que leurs symptômes persistent.

Renforcement de l'immunité

Durant la saison de la grippe, presque toutes les personnes sont exposées au virus, mais seulement certaines attrapent la grippe. Cela dépend de la réponse immunitaire de chacun. Le système immunitaire peut être renforcé grâce à certaines mesures : Avoir une saine alimentation. Pour en savoir plus sur les habitudes alimentaires qui contribuent à prévenir la grippe, voir notre fiche Grippe, rhume et alimentation en 10 questions.

Réduire sa consommation d'alcool, de sucre et de caféine.

Faire de l'exercice régulièrement. Dormir suffisamment.

Au besoin, trouver des moyens de réduire son niveau de stress.

Pour fournir une protection maximale, le vaccin contre la grippe doit être reçu avant l'hiver. Il est administré par injection intramusculaire. Les campagnes de vaccination ont habituellement lieu au début du mois de novembre. Les autorités médicales offrent la vaccination gratuite aux personnes qui sont plus à risque de contracter la grippe ou d'avoir des complications graves :

Les jeunes enfants âgés de 6 mois à 23 mois ; Les personnes atteintes de certaines maladies chroniques ;

Les personnes de 60 ans et plus ; Les travailleurs de la santé.

Ce qu'il faut savoir :

Le taux d'efficacité du vaccin contre la grippe est habituellement de 70 % à 90 %. Toutefois, il peut être moindre, certaines années, car la composition du vaccin change d'une année à l'autre. Le vaccin commence à être efficace 2 semaines après la vaccination.

La protection dure environ 6 mois. Il est impossible de contracter la grippe en se faisant

vacciner avec le vaccin administré par injection, car ce vaccin ne contient aucun virus vivant.

Le vaccin contre la grippe ne protège pas contre le rhume, ni contre la grippe aviaire. Ce vaccin protège uniquement contre les souches de virus qu'il contient et non contre les autres causes d'infection des sinus, des bronches ou des poumons.

Chez les personnes âgées, le vaccin contre l'influenza réduit le risque de complications liées à la grippe.

Tous les ans, des experts de différents pays se réunissent à Genève sous l'égide de l'Organisation mondiale de la Santé pour mettre au point le vaccin qui sera utilisé au cours des mois suivants, en fonction des souches les plus actives.

Médicaments antiviraux

En période d'épidémie, des médicaments peuvent être administrés pour prévenir la grippe chez les individus à risque. Voir la section Traitements médicaux.

Certains médicaments sont conçus pour soulager les symptômes. À titre d'exemple, les antipyrétiques abaissent la fièvre. D'autres, comme les antiviraux, permettent de diminuer la durée et la gravité de l'infection, à condition d'être pris très tôt. Certaines personnes qui deviennent très malades peuvent devoir être hospitalisées et nécessiter des traitements plus intensifs.

Médicaments

Médicaments contre la fièvre

(antipyrétiques). L'élévation de la température du corps fait partie du processus normal de lutte contre une infection. Selon la Société canadienne de pédiatrie, la principale raison de traiter la fièvre avec de l'acétaminophène (Tylenol, Tempra, Panadol) est de soulager les malaises et la douleur qui y sont associés. Toutefois, si la température dépasse 39,5 °C (103,1 °F), il est important de communiquer avec son médecin.

Dans le cas des enfants, ne donner que de l'acétaminophène. L'acide acétylsalicylique (Aspirine) devrait être réservé aux adultes. En effet, l'aspirine peut provoquer le syndrome de Reye chez les enfants qui ont la grippe ou la varicelle. Il s'agit d'une maladie du système nerveux très grave (parfois mortelle). L'ibuprofène peut aussi être utilisé, mais présente un risque d'ulcère de l'estomac. Cet anti-inflammatoire non stéroïdien (AINS) comporte



aussi des contre-indications.

Médicaments antiviraux :

Des médicaments qui détruisent les virus peuvent être administrés, mais seulement dans certains cas particuliers :

Pour prévenir la grippe durant une épidémie, s'ils sont donnés en tout début d'épidémie ; Pour réduire la gravité des symptômes et la durée (d'environ 1 journée) de la grippe chez les personnes à la santé fragile, à condition d'être administrés dès l'apparition des symptômes.

Soins maison

Consommer beaucoup d'eau ou d'autres liquides (jus de fruits, bouillons chauds, etc.). On peut ainsi combattre la déshydratation et s'assurer que les sécrétions de mucus soient moins épaisses et donc plus faciles à expulser.

Dans le même ordre d'idée, un humidificateur aidera aussi à rendre plus fluides les sécrétions de mucus. Garder le lit. Prendre beaucoup de repos pour aider le système immunitaire à combattre l'infection. Se gargariser avec de l'eau salée pour soulager les maux de gorge s'il y a lieu.

Dr Jacques Allard M. D. FCMFC

LE DERNIER ROMAN
DE HARUKI MURAKAMI
BESTSELLER DE L'ANNÉE 2013
AU JAPON
985.000
exemplaires vendus



Le sans couleur Tazaki Tsukuru et ses années de pèlerinage, plus récent roman de l'écrivain nippon à succès, Haruki Murakami, s'est classé numéro 1 des ventes de livres au Japon en 2013, selon le palmarès établi par la société Oricon. Quelque 985.000 exemplaires de cette histoire réaliste ont été achetés entre sa sortie, en avril, et fin novembre, pour un tirage de 1,05 million de volumes, selon l'éditeur. Tout nouvel ouvrage de Murakami se hisse généralement en tête de liste, des hordes d'admirateurs se jetant dessus dès les premiers jours.

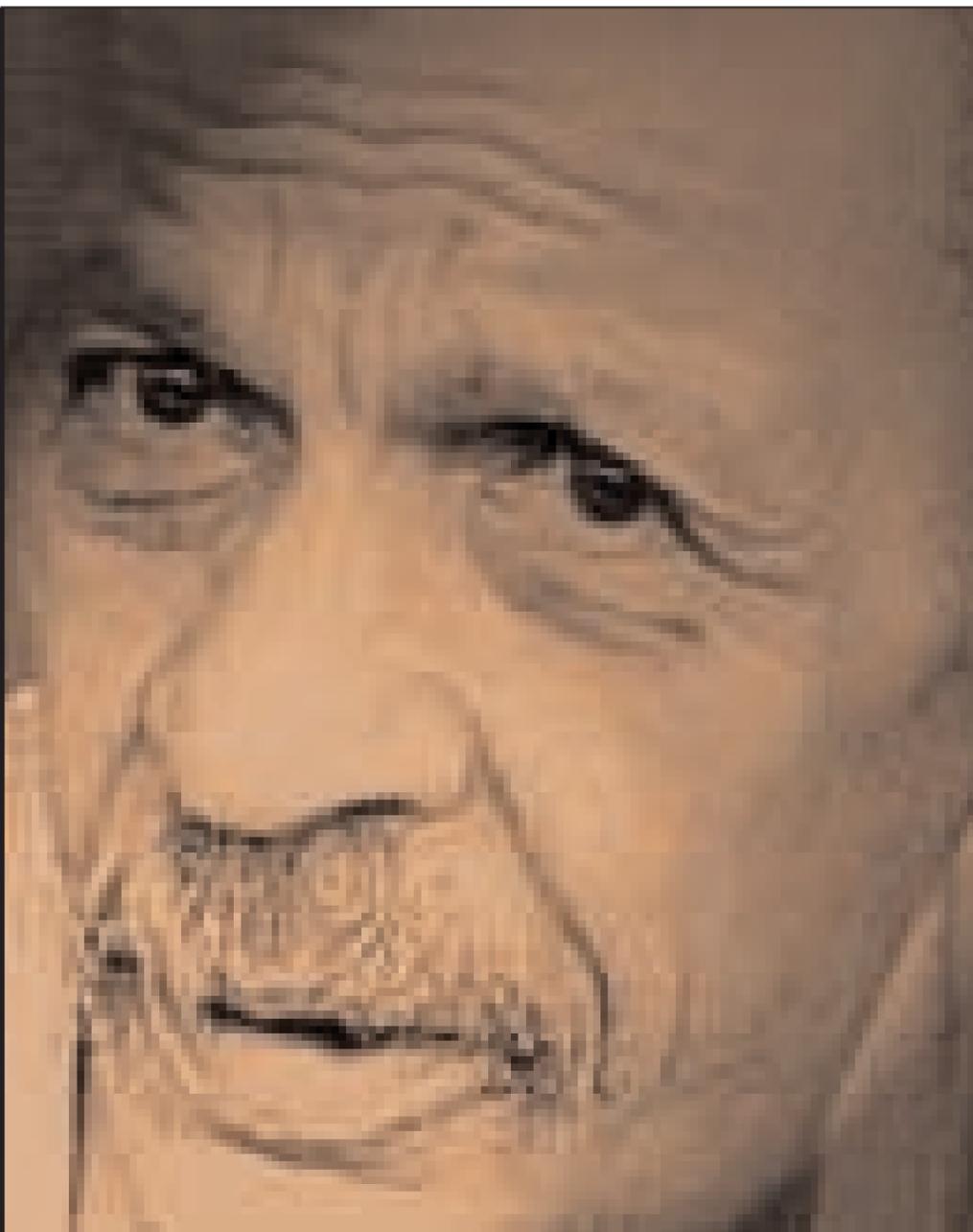
La publication, en 2009, des deux premiers tomes de sa trilogie 1Q84 lui avait aussi valu la première place du hit-parade. Malgré Internet qui dévore le temps des lecteurs, les romans se vendent toujours plutôt bien au Japon. Cette année, outre Murakami, a particulièrement été remarqué l'écrivain Jun Ikeido, auteur d'histoires se passant dans le milieu bancaire qui non seulement ont fait l'objet d'une adaptation en série TV sous le titre Hanzawa Naoki, extrêmement suivie, mais sont aussi entrées en résonance avec la réalité, celle de scandales de prêts bancaires à des membres de la mafia japonaise.

Par ailleurs, et c'est moins surprenant, les mangas continuent de se vendre remarquablement bien (même si le pic est loin derrière) avec notamment la série-phare One Piece de Eiichiro Oda, dont chaque nouveau tome est tiré d'emblée à plusieurs millions d'exemplaires.

DÉCÈS DU POÈTE ÉGYPTIEN AHMAD FOUAD NAJM

L'emblème de la poésie révolutionnaire tire sa révérence

Le pouvoir des mots est immense. Et pour cause, le verbe fait la différence entre la réussite et l'échec. Cela dit « il n'est pas nécessaire de réussir pour persévérer », plusieurs citations dans ce sens se vérifient aisément à travers l'influence de plusieurs poètes.



PAR IDIR AMMOUR

Car non seulement leurs mots sont la source de nos émotions, mais ils nous portent à l'action. La parole est pouvoir. Elle peut faire autant de dégâts qu'une bombe atomique ou s'avérer aussi bienfaisante que le meilleur des médicaments. Et parmi ces surdoués en verbe, c'est le poète égyptien, Ahmad Fouad Najm, célèbre pour ses textes révolutionnaires et ses critiques acerbes de certains leaders politiques. Il nous a quittés hier mardi 3

décembre, à son domicile du Caire. Il était âgé de 84 ans. Ses poèmes parfois virulents envers les présidents égyptiens, notamment Gamal Abdel Nasser, Anouar al-Sadate et Hosni Moubarak, lui ont valu de nombreuses années d'emprisonnement.

En tout, il aura passé 18 années de sa vie derrière les barreaux. C'est après la guerre des Six jours en 1967 que son aura dépasse les frontières de l'Égypte, ses poèmes sur la guerre entre Israël et les Arabes ayant connu un grand succès dans le monde arabe. Pendant la révolution de 2011, ses poèmes étaient récités sur l'émblématique place Tahrir par les jeunes

révolutionnaires. Pour rappel, le défunt à fait un crochet en Algérie, juste après sa sortie de prison, un mois de mai 2009. Lors d'un point de presse, organisé par le Théâtre national algérien, et qui entre dans le cadre « El Qods, capitale éternelle de la culture arabe », Fouad Najm, aux côtés de M'hamed Benguettaf et devant un parterre de journalistes, n'a pas manqué d'associer tout ce monde en donnant un aperçu sur la situation du monde arabe, sa contribution à la pensée politique, et sa contribution aux arts, à la littérature et à la culture.

I. A.

UNE ASSOCIATION CROATE PORTÉ PLAINTÉ CONTRE LUI

Bob Dylan mis en examen pour "injure et provocation à la haine"

Bob Dylan a été entendu et mis en examen en novembre à Paris pour avoir comparé les conflits entre Croates et Serbes aux persécutions des juifs par les nazis dans une interview publiée dans l'édition française du magazine *Rolling Stone*, a-t-on appris lundi 2 décembre de source judiciaire. Le célèbre chanteur américain, récemment décoré de la Légion d'honneur par la ministre de la Culture Aurélie Filippetti, a été mis en examen, pour "injure et provocation à la haine", à la suite de la plainte d'une association croate. Le Conseil représentatif de la communauté et des institutions croates de

France (CRCICF) avait porté plainte avec constitution de partie civile après un article publié en octobre 2012 par l'édition française du magazine *Rolling Stone*.

L'association prête à accepter des excuses

Dans cette interview, le célèbre chanteur folk, défenseur des droits civiques des noirs, déclarait que, de même que ces derniers peuvent sentir l'odeur du sang du Ku Klux Klan, "les juifs peuvent sentir le sang nazi et les Serbes le sang croate". De source judiciaire, on souligne que dans ce type de plainte la mise en examen est automatique

mais qu'elle ne préjuge aucunement d'une éventuelle condamnation. L'affaire doit être jugée devant la 17^e chambre du tribunal correctionnel de Paris, spécialisée dans les délits de presse. L'association croate qui porté plainte a fait savoir mardi par le biais de son avocat qu'elle serait prête à accepter des excuses de la part du chanteur. "Une condamnation ne répare pas autant que des excuses", a déclaré Ivan Jurasinovic, avocat du CRCICF, en insistant sur le caractère public que devraient avoir de tels regrets en raison de "la violence du propos".



ACCUSÉ

levez-vous !



DIVORCE

Victime d'un homme "cultivé"

Il lui récitait les poèmes d'Aragon, de Nazim Hikmet, de Mahmoud Darwich, de Boris Vian et même des extraits des fables de La Fontaine. Cela avait suffi à Karima, une jeune étudiante de 21 ans, pour être subjuguée par Rachid, Un jeune rouquin de vingt-huit ans.

PAR KAMEL AZIOUALI

Elle était étudiante en licence d'anglais et lui travaillait déjà dans une administration. Il était entré à la Fac centrale pour assister à une conférence donnée par Rachid Boudjedra, venu pour parler de son dernier roman, *L'Escargot entêté*. C'était en 1979. Il y avait une grande foule et Rachid était assis à côté d'elle dans une grande salle de l'Institut des lettres et des sciences humaines de la Fac centrale. Rachid était un type qui avait déjà son appartement et une belle voiture achetée au marché d'El-Harrach. Il y a comme ça des postes qui permettent de glaner quelques billets de banque par-ci par-là pour services rendus. Des billets qui parfois atteignent des sommes vertigineuses. La corruption ne date pas d'aujourd'hui.

Rachid, aux yeux de Karima, était le mari idéal. Assez mignon, toujours prêt à lancer une plaisanterie, intelligent et surtout très cultivé, comme en témoignaient les nombreux poèmes qu'il déclamait souvent devant elle et ses interminables références culturelles.

Quelques-unes de ses amies lui avaient demandé de bien réfléchir avant de prendre une décision qu'elle regretterait. Notamment Khadidja, une camarade de promotion.

- Tu sais Karima, cela fait un bon bout de temps que je voulais t'en parler mais j'avais peur de me tromper... D'ailleurs, même maintenant, je me demande si j'ai vraiment raison de vouloir t'en parler...

- Me parler de quoi ou de qui, Khadidja ? Vas-y je t'écoute... Pourquoi tant de mystères ?

- Il n'y a aucun mystère, Karima, j'ai juste peur de te choquer par ce que je vais te dire.

- Oh ! Tu sais que tu me fais peur,



Khadidja... Ecoute ou tu me dis ce que tu as à me dire ou tu me laisses tranquille.

- Rachid ne me plaît pas.

Karima regarda un moment Khadidja puis éclata de rire.

- Heureusement qu'il ne te plaît pas. L'essentiel c'est que moi il me plaise.

- Quand je te dis qu'il ne me plaît pas, cela signifie qu'il ne m'inspire aucune confiance. Chaque fois qu'il fait quelque chose, il le justifie avec une citation savante... Demain, il peut te jouer un vilain tour et il te citera une célébrité pour te convaincre qu'il avait eu raison de te jouer ce vilain tour.

- Tu veux que je te dise, Khadidja ? La vérité est que vous êtes jalouse de moi... Tu aurais voulu que Rachid se soit intéressé à toi, hein ?

- Mais pas du tout... Moi, mon futur mari, si un jour je me marie, je ne voudrai pas qu'il me cite des poèmes pour me prouver qu'il est cultivé et intelligent. Je veux juste qu'il sache être un bon mari et un bon père de famille.

- Tu sais Khadidja, je ne t'en veux pas. La jalousie fait partie de la nature humaine. A tel point que ceux et celles qui ignorent la jalousie ne sont pas tout à fait humains. C'est Rachid qui me l'a dit mais je ne me rappelle pas à quel écrivain célèbre appartient cette réflexion.

- Karima fait attention à toi ! Et cette réflexion est de Khadidja ton amie d'enfance et ta camarade de fac. Au

revoir !

Karima était ensorcelée. Dès qu'elle eut vu Rachid, elle fut convaincue que c'était lui son mari. Son homme !

Quand elle eut terminé ses études, il lui fit part de son intention de l'épouser. Elle était aux anges. D'autres amies l'avaient encore mise en garde et lui avaient rappelé que le mariage était une affaire très sérieuse. Elles lui apprirent des choses que Khadidja n'avait pas remarquées. C'est ainsi qu'elles lui apprirent que son Rachid chéri avait un vilain défaut : il fréquentait les bars et, chaque jeudi, avec ses copains de bureau, il s'offrait des tournées bien arrosées. Sûre d'elle, elle répondait qu'une fois marié, il se calmerait. Beaucoup d'hommes changent en se mariant parce qu'ils se sentent investis d'une grande responsabilité. C'est ce qu'elle avait entendu autour d'elle. Mais la pauvre se trompait lourdement.

Deux années plus tard, Karima épousa un homme qui lui avait promis de cesser de boire. Mais sa nuit de noces, elle l'avait passée avec un homme qui avait vomi toutes ses entrailles dans la chambre nuptiale et sur sa robe de mariée ! Ce jour-là, il avait bu plus qu'il n'en fallait et il avait trouvé une excuse qu'il croyait valable : il voulait fêter la fin de son célibat ! Drôle de manière de fêter la Nuit Sacrée ! Mais Karima aimait beaucoup trop Rachid pour lui en tenir rigueur. Le

temps se mit à défilé et son mari ne cessa pas de boire. Pis ; il ramenait de la boisson alcoolisée à la maison parce que celle qu'il buvait avec ses copains dans les bars ne lui suffisait plus ! Karima se dit que quand ils auraient un premier enfant, il se calmerait et prendrait conscience de sa folie. Beaucoup d'époux prennent conscience de leur responsabilité familiale lorsqu'ils deviennent papa. Là aussi, Karima s'était trompée. Quand Rachid eut appris que sa femme était enceinte, il lui dit : "Hum... ce bébé va nous coûter beaucoup d'argent. Les langes, le talc, le lait, le biberon... beaucoup d'argent qui n'iront pas dans de la bonne bière ! Ce bébé est une mauvaise idée, ya m'ra ! Tu sais ce que je vais faire ? Je vais profiter au maximum et boire beaucoup avant qu'il ne naisse, parce que lorsqu'il viendra au monde, on ne pourra plus boire comme on veut. Il va nous pomper tout notre fric ce bout de viande que tu as dans le ventre." Ce raisonnement commença à donner des idées lugubres à la jeune femme.

Rachid appliqua à la lettre ce qu'il avait déclaré. Il se mit à ne rentrer chez lui désormais que vers minuit, avec un estomac bourré de bière. Quand Karima fut arrivée à son terme, ce furent les voisins qui l'avaient emmenée à la clinique. Son mari était dans un bar. Ou comme elle aimait dire ! « *Il était quelque bar* » (au lieu de quelque part). Et quand il fut rentré, il la rejoignit à la clinique et la gifla parce qu'elle avait donné naissance à un mort-né. Karima paradoxalement avait vu à travers la mort de son bébé la main du Destin. Le bébé, s'il avait survécu, aurait été malheureux. Quand elle quitta la clinique c'était pour retourner chez ses parents. Elle n'obtint le divorce qu'après une longue bataille juridique. Elle a vécu avec Rachid deux années infernales.

Karima, après cet échec, n'a jamais pu retrouver de stabilité psychologique. Elle vit aujourd'hui avec ses parents et elle travaille. Beaucoup d'hommes lui ont fait part de leur intention de l'épouser de nouveau mais dès qu'un homme s'approche d'elle, elle se sent mal... Et parfois, elle vomit. Elle a désormais les hommes en horreur. Surtout ceux de son milieu : les hommes cultivés.

K. A.

SUPER-GÉNOME DU PYTHON

Une clé pour prévenir les maladies humaines

Le python birman, « qui utilise les mêmes gènes que nous », peut notamment doubler la masse de son cœur ou de son foie...

Il n'a pas une tête de porte-bonheur mais ses gènes pourraient bien nous rendre service. Le séquençage du génome du python birman a révélé une adaptation génétique extrêmement rapide, liée à ses caractéristiques uniques que sont sa digestion accélérée et l'accroissement de la taille de ses organes quand il avale une proie, selon une recherche publiée ce lundi.

Une découverte qui pourrait aussi permettre, chez les humains, de trouver un moyen d'arrêter les mutations génétiques avant qu'elles ne provoquent une maladie.

Les serpents sont un peu comme le creuset de l'évolution

« Les serpents ont connu des changements incroyables à tous les niveaux de leur biologie, physiologique comme moléculaire », explique David Pollock, professeur de biochimie et de génétique moléculaire à la faculté de médecine de l'Université du Colorado et principal auteur de ce séquençage, le plus détaillé à ce jour de ces



reptiles. L'étude est parue dans les comptes rendus de l'Académie américaine des sciences (Pnas).

« Les serpents paraissent avoir évolué fonctionnellement beaucoup plus que les autres espèces et sont pour cela un peu comme le creuset de l'évolution », ajoute-t-il. « L'une des questions fondamentales en biologie est de savoir comment les vertébrés, qui ont tous des gènes identiques à ceux des serpents, ont des caractéristiques biologiques aussi différentes », note Todd Castoe, professeur adjoint de biologie à l'Université du Texas (sud), coauteur des travaux.

« Le python birman est un modèle idéal pour tenter de répondre à cette question car il est biologiquement tellement extrême », explique le chercheur. « Nous aimerions savoir comment les serpents, qui utilisent les mêmes gènes que nous, peuvent »

accroître de 35 à 150% la masse de leur

cœur, de leur foie, de leur intestin et de leurs reins en seulement 24 à 48 heures et accélérer très vite leur processus de digestion (métabolisme), précise-t-il.

Stopper les mutations génétiques chez l'homme

« Les serpents avalent des animaux aussi gros qu'eux et ils ont besoin de les digérer rapidement avant qu'ils ne se décomposent dans leur estomac, et pour cela ils doivent activer un grand nombre de gènes », souligne ce chercheur.

Ces biologistes ont trouvé que ce serpent avait un grand nombre de protéines - produites par les gènes - qui sont la signature de traits génétiques augmentant le succès de la reproduction de l'espèce. Les multiples et rapides adaptations génétiques ont entraîné une modification de l'évolution d'un grand nombre de protéines chez ces serpents.

Selon ces chercheurs, ces découvertes non seulement apportent un éclairage sur le mécanisme de l'évolution au niveau moléculaire, mais pourraient aussi avoir des implications pour les humains. « Nous pouvons ainsi établir des liens entre des mutations génétiques et des effets physiologiques et éventuellement trouver un moyen d'arrêter ces mutations avant qu'elles ne provoquent une pathologie », juge David Pollock.

Le cholestérol favorise la croissance du cancer du sein



Trop de cholestérol n'est pas bon pour la santé. Dans une nouvelle étude, des chercheurs états-uniens montrent qu'un produit issu du cholestérol mime l'action des œstrogènes et facilite la croissance des tumeurs cancéreuses dans le sein. En veillant à son alimentation, on pourrait donc limiter le risque de développer cette maladie. Le cholestérol est un lipide essentiel pour l'organisme. Cependant, certaines molécules issues du cholestérol sont néfastes pour la santé. Le 27-hydroxycholestérol par exemple stimule la croissance des cellules tumorales dans le sein. Il est donc important de limiter l'apport de cholestérol dans son alimentation. Le cholestérol est un lipide essentiel pour l'organisme. Cependant, certaines molécules issues du cholestérol sont néfastes pour la santé. Le 27-hydroxycholestérol par exemple stimule la croissance des cellules tumorales dans le sein. Il est donc important de limiter l'apport de

cholestérol dans son alimentation. Le cholestérol joue un rôle central dans l'organisme. Présent dans la paroi des cellules, ce lipide leur prodigue de la force et de la souplesse et les protège contre les agressions extérieures. Il sert également de précurseur pour la synthèse de certaines molécules nécessaires au fonctionnement du corps, comme les acides biliaires et les hormones stéroïdiennes. Cependant, s'il est trop abondant, le cholestérol peut devenir néfaste. L'hypercholestérolémie, favorisée par différents facteurs comme de mauvaises habitudes alimentaires ou un stress excessif, conduit à la formation de plaques d'athérome qui bouchent peu à peu les artères et augmentent les risques de maladies cardiovasculaires. Une alimentation équilibrée est indispensable pour conserver la santé. Un excès de graisses peut entraîner des problèmes cardiovasculaires et augmenter les risques de cancer. Une alimentation équilibrée est indispensable pour conserver la santé. Un

excès de graisses peut entraîner des problèmes cardiovasculaires et augmenter les risques de cancer. En ce qui concerne le cancer, les études sont contradictoires et les connaissances actuelles ne permettent pas vraiment de trancher sur le rôle du cholestérol dans le développement de cette maladie. Bien que la plupart des expériences penchent pour un effet nocif, une étude récente a montré qu'une molécule dérivée du cholestérol possédait des propriétés anticancéreuses. En revanche, plusieurs travaux suggèrent un lien entre le surpoids, le taux de cholestérol et la progression du cancer du sein, la forme de cancer la plus fréquente chez la femme dans les pays occidentaux. Des scientifiques ont même récemment démontré que les lipoprotéines de basse densité (LDL), pourtant connues sous le nom de « bon cholestérol », favoriseraient le développement de ce type de cancer.

Le 27HC, un dérivé du cholestérol aux propriétés cancérogènes

Dans une nouvelle étude, publiée dans la revue Science, une équipe du Duke Cancer Institute aux États-Unis, présente de nouvelles preuves de l'effet du cholestérol dans la croissance du cancer du sein. Les chercheurs se sont intéressés au 27-hydroxycholestérol (27HC), une molécule issue du cholestérol qui joue un rôle similaire aux œstrogènes chez la souris. De nombreux arguments indiquent que les œstrogènes participent à la prolifération des tumeurs mammaires. La molécule 27HC a-t-elle un effet similaire

? Pour répondre à cette question, les scientifiques ont donné du 27HC à des souris souffrant de cancer du sein et ont observé la croissance mammaire. Ils se sont rendu compte que 27HC favorisait à la fois la progression des tumeurs et la formation de métastases. Encore mieux : ils ont montré qu'en traitant les rongeurs avec des anti-œstrogènes, ils pouvaient interrompre l'activité cancérogène du 27HC.

Une alimentation équilibrée contre le cancer du sein ?

Pour confirmer ces résultats, les auteurs ont testé l'effet de la molécule 27HC sur des tissus mammaires cancéreux humains. Ils ont obtenu des résultats équivalents à ceux recueillis chez la souris. D'autre part, ils ont observé une association entre la concentration de l'enzyme qui catalyse la production de 27HC et l'agressivité du cancer. « Plus la tumeur est importante et plus il y a d'enzymes productrices de 27HC », explique Erik Nelson, le principal auteur de ces travaux.

Ces découvertes montrent que le cholestérol favorise le développement des tumeurs mammaires. Elles renforcent l'idée qu'il est important de surveiller son alimentation, pour limiter les problèmes cardiovasculaires et le cancer du sein. Dans le futur, les auteurs prévoient de tester l'effet du 27HC sur la progression d'autres types de cancer. Ils aimeraient également mettre au point des composés pour inhiber l'action de 27HC et limiter la progression des tumeurs.

COUPE D'ALGÉRIE, 32^{ES} DE FINALE

Les 64 clubs qualifiés affûtent leurs armes



Le championnat national, toutes catégories confondues, observera une pause de deux semaines. En effet, l'actualité footballistique nationale sera marquée, ce week-end, par le déroulement des matches de 32es de finale de la Coupe d'Algérie.

PAR MOURAD SALHI

Le tirage au sort des 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie de football saison 2013-2014, effectué voilà quelques jours en présence des représentants des 64 clubs qualifiés, a donné lieu à quatre chocs entre clubs de Ligue 1, à savoir : MO Béjaïa qui recevra sur ses bases le CR Belouizdad. L'USM Harrach, qui revient petit à petit après un début catastrophique, accueillera le nouveau promu, le RC Arbaa qui constitue signalons-le, la révélation de cette saison en Ligue 1. Le CS Constantine aura éga-

lement une belle occasion à domicile à l'occasion de la venue de la JS Saoura, mal en point cette saison. La dernière belle affiche de ce tour aura lieu au stade Boumezreg entre l'ASO Chlef, qui a enregistré un retour en force ces derniers temps en championnat, et le MC Alger. Outre ses quatre belles affiches qui mettront aux prises des clubs de l'élite, d'autres affiches s'annoncent intéressantes entre clubs des divisions inférieures.

A deux jours seulement du début de ce tour, prévu ce vendredi, les staffs techniques des 64 qualifiés à ce tour affûtent leurs armes. Les participants aux 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie entament, donc, la dernière ligne droite de leur préparation en prévision de cette étape scindée en deux journées.

Ainsi, c'est la dernière ligne droite pour ces formations qui, chacune de son côté, veut faire bonne figure. Les staffs techniques n'ont pas eu le temps de programmer des matches amicaux se contentant, par contre, d'un programme de préparation qui s'est étalé sur presque une semaine. Tous les qualifiés à ce tour, ont repris le chemin des entraînements avant- d'hier

lundi dans leurs stades respectifs. La lutte s'annonce acharnée surtout entre les clubs de Ligue 1, puisqu'il y aura des retrouvailles, de la revanche dans l'air et de la rivalité. Restant dans ce registre, les huit clubs de Ligue 1, qui s'affrontent entre eux lors de ce tour, n'ont rien laissé au hasard en se préparant pour toute les situations. Le MO Béjaïa qui revient doucement en championnat, travail d'arrache-pied sous la houlette du nouvel entraîneur Abdelkader Amrani. Ce dernier, qui a réussi à remettre le club sur rail, tentera d'aller le plus loin possible dans cette prestigieuse compétition nationale. Les gars de Yemma Gouraya, qui ont réussi à battre le CR Belouizdad emmené par Gamondi lors du match de championnat, tenteront de réitérer l'exploit en Coupe d'Algérie. Le match, qu'abritera le stade Hamlaoui, réunira deux formations actuellement en crise. Mêmes si les locaux partent avec un petit avantage, les Bécharois peuvent créer la surprise. Une chose est sûre, tous les clubs, sans exception aucune, profitent de ces deux derniers jours qui précèdent ce tour pour effectuer les dernières retouches.

M. S.

CHAMPIONNAT DE LIGUE I

La reprise des entraînements du CR Belouizdad perturbée par des supporters...

La reprise des entraînements du CR Belouizdad, qui s'est déroulée lundi à Aïn Benian à Alger, a failli être interrompue en raison de perturbations provoquées par un groupe de supporters en colère contre les joueurs à la suite des derniers mauvais résultats de l'équipe en championnat de Ligue 1 algérienne de football. Ces supporters ont même failli en arriver aux mains avec certains joueurs, à l'image de Ramzi Bourakba et Bilel Benaldjia, n'était-ce l'intervention des dirigeants du club, a appris l'APS auprès de la direction de la formation algéroise qui a "regretté" ces incidents et appelé ses fans à soutenir leur équipe "notamment dans ces moments difficiles" qu'elle traverse. Le club de Laâquiba est entré dans une crise de résultats, ne parvenant à récolter que deux petits points lors des quatre précédents matches du championnat. Cela s'est répercuté négativement sur son classement où il occupe la 12^e place avec 15 points devant de deux unités seulement le premier reléguable, le CA Bordj Bou Arreridj. Cette situation n'a toutefois pas empêché les dirigeants des Rouge et Blanc de la capitale de renouveler leur confiance à l'entraîneur argentin, Angel Miguel Gamondi, estimant "qu'il n'est pas responsable" de la détérioration des résultats de leur team. Le CRB rendra visite au MO Béjaïa samedi prochain pour le compte des 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie.

...le gardien de but Salhi de l'ASO Chlef invincible depuis 450 minutes

Le jeune gardien de but de l'ASO Chlef, Abdelkader Salhi, est invincible depuis 450 minutes contribuant grandement dans la belle ascension de son équipe au classement de Ligue 1 algérienne de football où elle occupe la deuxième place après 13 journées de compétition. Salhi, qui a démarré la saison dans la peau du troisième portier de l'ASO, a profité des absences, pour blessures, du gardien de but numéro 1 de l'équipe, Daïf, ainsi que son remplaçant Hamzaoui, pour s'imposer dans le onze de départ de l'entraîneur, Meziane Ighil, depuis la cinquième journée du championnat. Même avec le rétablissement des ses deux concurrents dans la cage chélifienne, le keeper de 20 ans continue de bénéficier de la confiance de son coach, lui permettant de gagner davantage en confiance. Les résultats aidant, puisque l'ASO est invincible depuis la 6^e journée, Salhi continue de s'illustrer, au point d'être élu comme meilleur élément du mois de la formation chélifienne en octobre passé dans le sondage effectué par le site des supporters du club. Le porte-parole des Lions d'Al Wancharissi, Abdelkrim Medouar, prédit déjà à son portier de devenir "le gardien numéro 1 de la sélection algérienne dans un avenir proche".

APS

GRAND TOUR D'ALGÉRIE-2014

Plus de dix formations sont déjà inscrites

Plus de dix formations de différents pays se sont déjà manifestées pour prendre part au Grand Tour d'Algérie 2014 dont les inscriptions ont débuté dimanche et s'achèveront le 31 décembre, a appris l'APS auprès de l'instance fédérale. " L'inscription au Grand Tour d'Algérie-2014, prévu du 8 au 29 mars, a débuté dimanche à travers le site officiel de NSO-Sud Algérie, organisateur de l'événement.

La nouveauté pour cette année est l'inscription des Tours internationaux des villes de Constantine et de Sétif.", a précisé la même source.

APS

SPORT UNIVERSITAIRE

Les propositions de la commission de réflexion bientôt connues

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, a annoncé lundi que "les recommandations de la Commission chargée de la réflexion sur le développement du sport à l'université seront connues dans les prochaines semaines avant d'être appliquées sur le terrain. Nous attendons avec impatience les résultats des travaux de cette commission en vue de définir une vision globale de la pratique du sport qui doit impérativement accompagner les études universitaires", a déclaré Tahmi en marge de l'installation de la Commission chargée de la réflexion sur le développement du sport à l'université. Pour le ministre "il s'agit d'établir un diagnostic du système de sport à l'université en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en vue de donner

aux étudiants un parcours universitaire et sportif". La commission peut faire appel à tout expert qu'elle jugera nécessaire à l'accomplissement de ses missions, a précisé le ministre, ajoutant qu'elle soumettra son rapport et ses propositions de réforme dans les prochaines semaines. "Ce groupe de travail aura pour mission d'examiner si la législation actuelle continue d'être adaptée, s'il n'y a pas lieu de réfléchir sur de nouvelles méthodes pour faire du sport universitaire un sport d'élite". La commission chargée de la réflexion sur le développement du sport à l'université est composée de représentants des fédérations du sport universitaire, sport scolaire, judo, athlétisme, tennis de table, escrime, arts martiaux, sports aériens et sports subaquatiques.

APS



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
 • D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
 • D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
- Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
- Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
- Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
- Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
- Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
- Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
- Supervise et contrôle la gestion des agences.
- Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
- Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maitrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

- Alger

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya D' El-oued
 Daïra de Taleb larbi
 Commune de Beni Guecha
 Numéro fiscal 098439195083211

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux disposition de l'article 114 du décret présidentielle n°236-10du07/10/2010 modifié et complété portant réglementation de marché publics .

Le président de L'APC de Ben Guecha informe l'ensemble des soumissionnaire ayant participé à d'appel d'offre national restreinte n° 04/2013 pour réalisation le projet suivant:

COMPLEMENT ACHEVEMENT REALISATION EXTENTION SIEGE APC.

En déjà lancé dans le BOMOP et les journaux national suivantes : Midi Libre du 03/10/2013 et El ahdetta du 05/10/2013,annonce l'**infructuosité** de l'appel d'offres suscité.

Le président de l'APC

MIDI
 Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
 Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
 Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Gâteau d'artichauts



Ingrédients

2 c. à soupe d'huile d'olive
1 oignon émincé
3 gousses d'ail
3 œufs
4 cœurs d'artichaut
2 c. à soupe de persil haché
1 c. à café de basilic haché
Chapelure
Sel, poivre

Préparation

Préchauffez le four à 180°C.
Dans une poêle, faites fondre l'oignon dans l'huile d'olive.
Ajoutez les gousses d'ail, coupées en deux, sans le germe et faites-les dorer.
Préparez les cœurs d'artichaut.
Coupez chaque cœur en 6, faites les revenir à feu lent et à couvert dans une sauteuse dessus-dessous.
Dans une jatte, battez les œufs, ajoutez le mélange d'oignons et ail, le persil, le basilic et les cœurs d'artichaut.
Beurrez un moule à manqué ou recouvrez-le de papier cuisson. Saupoudrez un peu de chapelure sur la base du moule. Versez le mélange d'œufs et d'artichauts.
Dans un bol, mélangez 50 g de parmesan et 50 g de chapelure.
Saupoudrez-en le gâteau.
Enfournez pour environ 25 mn, jusqu'à ce que le gâteau soit bien doré.
Servez tiède ou froid accompagné d'une salade verte ou d'une salade mixte.

Clafoutis aux pommes



Ingrédients

6 pommes
1 sachet de sucre vanillé
3 œufs
100 g de sucre en poudre
60 g de farine
le zeste haché d'un demi-citron
Sucre glace pour servir

Préparation

Réalisez une compote de pommes.
Pelez et coupez les pommes en quartiers.
Dans une large sauteuse, disposez les quartiers de pommes. Saupoudrez-les d'un sachet de sucre vanillé. Couvrez la sauteuse et faites doucement cuire les pommes pendant 10 à 15 mn. La cuisson est terminée lorsque les quartiers de pommes sont fondants mais encore entiers.
Préparez la pâte. Dans une jatte, battez les œufs. Ajoutez une pincée de sel et le sucre en poudre. Ajoutez la farine, le zeste de citron et le lait. Mélangez jusqu'à obtention d'une pâte bien lisse ressemblant à une pâte à crêpes épaisse.
Beurrez un moule à manqué. Disposez les quartiers de pomme en compote dans le moule. Recouvrez-les avec la pâte. Enfournez et laissez cuire 20 à 35 mn. Servez tiède saupoudré de sucre glace.

BEAUTÉ ET BIEN-ÊTRE

Cinq règles pour bien dormir

Réveils fréquents, difficultés d'endormissement, votre sommeil est perturbé ? Pourtant, quelques règles simples peuvent vous aider à retrouver le sommeil dont vous rêvez.

1 - Respectez votre sommeil

Vous avez du mal à vous endormir le soir ? Peut-être, tout simplement, ratez-vous votre heure d'endormissement, parce que vous tenez à voir la fin du film, à terminer votre livre ou parce que vous êtes avec des amis. Comme le sommeil est organisé en cycles d'environ une heure trente, si vous ratez votre «train», il vous faudra attendre le prochain. Vous risquez donc de vous tourner et retourner dans votre lit sans parvenir à raccrocher les wagons. Quand vos yeux picotent, que vous baillez et frissonnez... C'est l'heure.

2 - Trouvez la bonne

Etes-vous un cordon bleu

Vous cuisinez tous les jours et il vous arrive de préparer de bons petits plats... Mais êtes-vous pour autant un as de la marmite ? Pour le savoir répondez à ces questions

Question 1 : Il faut ajouter une pincée de sucre aux blancs d'œufs avant de les monter en neige.

Faux Pour obtenir des blancs fermes, il faut ajouter une pincée de sel avant de les battre. Vous pouvez également mettre quelques gouttes de jus de citron.

Question 2 : Pour faire un cake, il faut fariner les fruits confits pour qu'ils ne tombent pas au fond.

Vrai C'est un truc connu depuis longtemps : pour que les fruits confits ne tombent pas tous au fond du moule, il faut les fariner avant de les mélanger à la pâte.

Question 3 : Pour réussir

température

Vous prenez un bain chaud le soir pour vous calmer et vous préparer au sommeil ? Erreur ! Quand il se programme pour dormir, l'organisme, à l'inverse, diminue sa température interne. Il vous faut donc aller en ce sens, et vous offrir plutôt un bain (ou une douche, tiède, 37°C au maximum, pour vous apaiser. Dans votre chambre, baissez également la température à 20°C. Et dormez avec les pieds au chaud ! Des scientifiques viennent en effet, de démontrer que réchauffer ses extrémités favorise la vasodilatation des petites vaisseaux, ce qui favorise l'endormissement. Réhabilitez les chaussettes au lit !

3 - Dînez léger

Une digestion difficile contrarie le sommeil, alors évitez les dîners lourds avant de filer au lit. Préférez des crudités, du pain blanc, des pâtes, et des légumes, et tous les produits laitiers, substance à partir de laquelle est fabriquée la sérotonine, hormone de la tranquillité et de



l'endormissement ! Dînez le plus tôt possible (dans l'idéal, deux heures avant le coucher). Buvez une tisane de plantes (tilleul, verveine, camomille ou fleur d'oranger, ou un verre de lait tiède qui exerce un effet sédatif. Une chambre est un endroit pour dormir, et le lit lui-même, c'est un élément essentiel : difficile de dormir bien quand on dort sur un matelas déformé. ans.

5 - Ne vous "prenez pas la tête"

Certaines activités intellectuelles perturbent fortement le sommeil, s'il est fragile. Evitez ainsi la télévision, A bannir aussi, les disputes conjugales ! Rien de tel pour s'énerver, puis ressasser sur l'oreiller et mal dormir !

un soufflé, il faut régulièrement ouvrir le four et vérifier qu'il monte.

Faux

Pendant la cuisson d'un soufflé, n'ouvrez surtout pas la porte du four ! La baisse de température le ferait s'effondrer !

Question 4 : Pour rehausser la saveur d'une soupe, on peut ajouter du sel de céleri.

Vrai Pour rehausser une soupe, inutile d'ajouter du sel. Préférez du sel de céleri, coriandre, muscade, curry...

Question 5 : Un faitout est un fouet mécanique à deux branches.

Faux

Question 6 : Pour vérifier la cuisson d'un gâteau, il faut plonger un couteau dedans

Vrai Pour vérifier la cuisson d'un gâteau, il faut y enfoncer la lame d'un



couteau : celle-ci doit ressortir sans pâte. Faites-le au centre du gâteau car c'est l'endroit le plus long à cuire.

Question 7 : Lier une préparation consiste à y ajouter des vermicelles.

Faux Lier une préparation consiste à l'épaissir, à l'aide par exemple de jaunes d'œufs, de farine, de

maïzena...

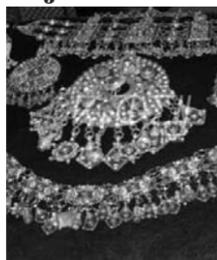
Question 8 : Pour réussir une chantilly, il faut placer le bol que l'on va utiliser au réfrigérateur.

Vrai Pour être sûr de réussir votre chantilly, mettez le bol et les fouets au réfrigérateur pendant au moins 30 minutes ou au congélateur pendant 15 minutes.

Astuces...Astuces...Astuces...

Nettoyer vos bijoux en argent

Si vous n'avez plus de produits pour nettoyer bagues, chaînes et autres petits bijoux en argent, avec une vieille brosse à dent et du dentifrice au fluor vous pourrez leur rendre tout l'éclat des premiers jours. Frottez doucement vos bijoux avec la brosse humide imbibée de fluor et surtout rincez bien.



Frigo

Pour le nettoyage intérieur de votre frigo, l'eau savonneuse n'est pas toujours recommandable (à cause de l'odeur), surtout pour les parois et les différents logements de celui-ci. Diluer quelques cuillerées de bicarbonate de soude dans un peu d'eau chaude, puis avec un chiffon humecté de ce mélange vous frottez sur les différentes parties intérieures de votre frigo, un petit rinçage et essuyage suffit. La présence du



bicarbonate détruit les fermentations et les acidités et... ne laisse pas d'odeur !

Rage de dents et abcès :

Pour soulager la douleur, faites bouillir un peu d'eau et laissez infuser des clous de girofles une minute dans l'eau frémissante. Lorsque l'infusion est froide, vous



pourrez l'utiliser comme un bain de bouche (Attention, ne pas avaler). Je sais, le goût n'est pas top, mais ça soulage vraiment !

Mots fléchés n°39

crier comme un âne évolution	↓	écornerai fortuitement	↓	immordéré beau paysage	↓	adipeux	↓	identique change-raient	↓	petite bouteille double règle	↓	laid hourra de corrida	↓
remuant	→					signe de sainteté chamois puréneen	→						
quérie	↓									largeurs d'étoffe bois de chimiste	→		
mises en vers	→					habitude dégéné-rées	→					le premier venu	↓
rompt	↓			d'origine fibre syn-thétique	→							excla-mation odeurs putrides	↓
enjolivai	→	roderai finassai	→							fait son choix temps de formation	→		
	↓				ériquent avaleras	→							
emploient	→											pièces rou-maines ennues	→
graveleux	↓			étain en symbole pied mignon	→	palier maisons de fous	→						oiseau à chair fine
petits lamas plantes des bois	→							articu-lation galerie vitrée	→				
	↓							bedaine symbole de nudité	→				
change-ras la forme	→	mot de liaison élargiras	→	bord de fleuve dénigrera	→					orient grand continent	→		montrera son ennui
	↓											fleuve de Sibérie objet de ruée	→
adoreras	→											la joie du stade expé-rience	→
grade de judoka	↓			problème fortifier	→			n'avoue-rai pas affirma-tion	→				
vedettes	→					petits poèmes frôla	→					phase de satellite	→
premier pronom	↓			plaisanté beau perroquet	→	se préci-pita (se) surplus de soldat	→			samarium au labo lieu de pâturage	→	joua	↓
tirerai sur l'aviron éviteras	→							groupe de deux c'est pareil	→				désert de pierres
	↓							nacrer	→				
danse ta-paqueuse	→										chef mu-sulman	→	

SUDOKU	N°39	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 38
---------------	-------------	------------------------	----------------------------------

3		5	6						9	6	7	4	1	8	2	3	5
6			3						1	3	2	9	5	7	8	6	4
8		7							5	8	4	6	3	2	1	9	7
4	8	2							7	4	9	1	6	5	3	8	2
		4	1						8	2	5	3	7	9	6	4	1
9			5						3	1	6	2	8	4	7	5	9
7			6						4	5	1	8	2	3	9	7	6
	1								2	7	3	5	9	6	4	1	8
	3	7							6	9	8	7	4	1	5	2	3

- F • B • E • C • P • B • B
- DESEMBOUTEILLE
- L • A • T • E • R • A • L • E • S • E • U • S
- LIBERAS • STUDIO
- C • O • L • O • N • I • A • L • E • S • S • I
- LIT • U • L • E • M • A • E • L • A • N
- T • E • R • E • N • A • C • R • I • N •
- PARAPENTES • ETE
- T • A • M • I • S • E • E • S • P • R • E • T
- BISAS • SUCERA • E
- O • S • E • P • R • O • T • I • F • R
- ANIS • E • M • I • R • S • O • I • N
- • T • E • R • R • E • S • T • R • E • S • I
- AGARIC • M • O • U • S • S • E • S
- E • L • E • V • E • R • E • N • T • U • R • E
- URINERA • S • I • C • U • R
- M • E • T • A • I • R • L • A • N • C • A
- VIN • V • I • D • E • R • A • S • T • I
- N • F • U • T • I • L • E • A • B • E • E
- PARUE • R • U • A • S • Y • E • N
- L • A • I • S • S • A • S • O • U • E • S • T

L'océan mondial en mauvaise santé !

Pour la deuxième année consécutive, une équipe internationale d'océanographes divulgue les résultats de l'indice de santé de l'océan. Chaque pays a été examiné à la loupe.

D'après une équipe internationale de 65 scientifiques, menée par le chercheur Ben Halpern, l'océan mondial est considéré comme en bonne forme, s'il offre tout une gamme d'avantages aux individus d'aujourd'hui, mais aussi de demain. Pour les quantifier, l'équipe se base sur dix critères et a mis au point un indice de santé de l'océan, c'est-à-dire la note moyenne obtenue par l'océan sur tous ces critères. Cette année, comme en 2012, l'océan mondial a obtenu le score de 65/100.

Ce chiffre fait état de la moyenne obtenue à partir du score des dix critères. Le plus mauvais score de 31/100 est attribué pour une mauvaise gestion des produits de la mer, non utilisés pour l'alimentation. Cette note est calculée à partir de données disponibles sur les tonnes de six produits exportés par pays, à savoir : les poissons d'aquarium, l'huile de poisson, les plantes marines, les éponges et les coraux. La faiblesse

du score indique que la plupart des pays ne savent pas tirer les bénéfices d'une récolte durable de l'une des six ressources. Que ce soit en raison de méthodes de récolte non durables ou de sous-exploitation des ressources potentielles.

Autre résultat préoccupant, la production alimentaire que fournissent la pêche sauvage et la mariculture est évaluée à seulement 33/100. Cela traduit le fait qu'actuellement cette production alimentaire ne profite pas à tous de façon équitable. Par exemple, l'indice de la mariculture est calculé en fonction du nombre de tonnes produites par habitant vivant dans les 50 km environnants de la côte : la note mondiale n'est que de 26/100 avec de fortes inégalités entre chaque pays. Le résultat 33/100 indique également que ces ressources ne seront plus disponibles dans le futur si aucune gestion contrôlée des stocks de pêche sauvage n'est mise en place.

Les littoraux menacés !

Parmi les autres catégories, on trouve la protection du littoral (69/100), le stockage du carbone (74/100), la propreté des eaux (78/100) ou encore la biodiversité (85/100). Si ces notes sont au-dessus de la moyenne, elles traduisent tout de même des situations alarmantes. Par exemple, pour la protection du littoral, un score inférieur à 100 indique une



diminution de la superficie et de l'état des habitats naturels qui préservent nos côtes. Les mangroves, les herbiers marins, les marais salants et les récifs coralliens sont autant d'espaces endommagés dans bon nombre de pays. Quelque 45 pays exposés aux tempêtes ont une note moyenne de 51/100 en ce domaine.

Évidemment, la gestion des ressources marines est inégale en fonction du pays

concerné. Les dix pays au plus faible score sont la Guinée Bissau (41), le Libéria (42), la République démocratique du Congo (42), Haïti (43), la Côte d'Ivoire (44), la Guinée (44), l'Angola (45), le Pakistan (45), le Nicaragua (46) et la Somalie (46). Tous ces pays sont pauvres et affaiblis par les conflits, et ne peuvent donc pas concentrer leurs efforts sur la réduction des pressions sociales et environnementales liées à l'océan.

Réchauffement climatique : l'Australie pourrait subir davantage d'événements extrêmes

Les événements climatiques extrêmes pourraient bien augmenter en Australie, en Asie de l'Est ou dans l'est de l'Afrique. L'océan Indien, qui pilote le climat de ces régions, répondrait au réchauffement climatique en modifiant le régime des vents de surface.

Les épisodes de sécheresse en Australie sont liés aux phases positives du dipôle de l'océan Indien. Sur ces trente dernières années, 11 événements se sont produits. De plus en plus d'études convergent vers une augmentation de la fréquence de ces phases positives du dipôle. Les épisodes de sécheresse en Australie sont liés aux phases positives du dipôle de l'océan Indien. Sur ces trente dernières années, 11 événements se sont produits. Sécheresses, feux de brousse, inondations... l'Australie est régulièrement confrontée à des événements climatiques extrêmes. L'île continent couvre l'équivalent de l'Europe de l'ouest et connaît une étonnante diversité de conditions

atmosphériques. Sa position géographique lui confère un climat tropical dans le nord, un plutôt tempéré dans le sud et un franchement désertique dans tout l'outback. La diversité climatique rend le pays dépendant de sa variabilité pour l'approvisionnement des sources d'eau, l'industrie et l'agriculture. Celle-ci serait principalement gouvernée par les variations de températures de l'océan Indien.

Centrés dans les tropiques, les modes de variabilité naturelle du climat résultent des interactions entre l'océan et l'atmosphère. Enso est le principal mode de variabilité climatique parce que l'océan Pacifique est le plus grand bassin, mais il n'est évidemment pas le seul.

Le dipôle de l'océan Indien, moteur du climat australien

La température des océans tropicaux n'est jamais constante, elle oscille autour d'un état moyen et ce dans chaque bassin. Dans l'océan Indien, le régime

de vents génère une différence de température entre les régions ouest et est. Si la température est supérieure à l'état moyen dans l'ouest et inférieure dans l'est, alors l'océan entre en phase positive du dipôle de l'océan Indien (IOD). Lorsque c'est l'inverse, le dipôle est en phase négative.

En phase positive de l'IOD, on enregistre plus de précipitations dans l'ouest de l'océan Indien tandis que d'importantes sécheresses surviennent dans l'est de l'Asie, en Australie, et l'est de l'Afrique. Durant la phase positive de l'océan Indien, la différence de température entre l'ouest et l'est du bassin s'accroît. L'océan au niveau des côtes africaines se réchauffe et il se refroidit au niveau de l'Indonésie. Cette différence de température modifie la circulation atmosphérique, on observe des conditions plus humides dans l'est de l'Afrique, et des conditions plus sèches en Australie. Durant la phase positive de l'océan Indien, la différence de température entre

l'ouest et l'est du bassin s'accroît. L'océan au niveau des côtes africaines se réchauffe et il se refroidit au niveau de l'Indonésie. L'océan Indien pourrait alors subir plus de phases positives de l'IOD. Si les vents tendent à disparaître, le dipôle de l'océan Indien oscille entre des phases positives intenses, et des phases positives moins intenses, sans passer par des phases négatives.

Plus de feux de brousse en Australie, plus d'inondations en Afrique

L'IOD est une variabilité climatique identifiée en 1999. Depuis bon nombre d'études ont utilisé les données des années passées pour analyser la dynamique du phénomène. À ce jour, peu de projections futures ont été réalisées, cette nouvelle étude fournit donc au moins une première base solide. Avoir une idée de comment risque d'évoluer l'IOD permettra aux pays directement influencés d'adapter au mieux leurs gestions des ressources, telles que l'eau.

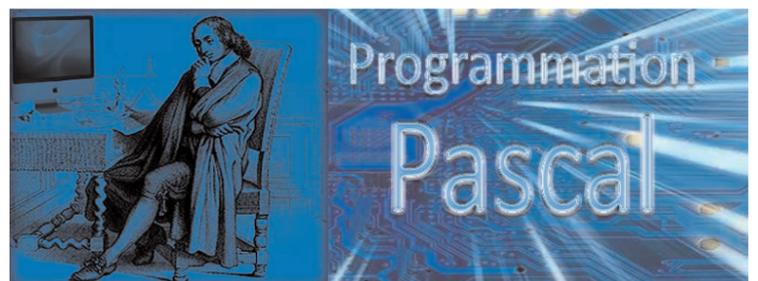
L'encyclopédie

DES INVENTIONS

LANGAGE INFORMATIQUE PASCAL

Inventeur : N. Wirth Date : 1969 Lieu : Zurich

En informatique, il existe plusieurs langages que seuls les informaticiens comprennent. Le langage Pascal a été créé à Zurich par N. Wirth. En plus d'avoir fait son incursion dans le monde de la recherche et de l'université en 1975. Pascal est un des langages de développement les plus utilisés pour l'enseignement et un des plus utilisés en programmation professionnelle sur micro-ordinateur.



ENQUÊTE D'ACTION RESTAURANTS, PLATS CUISINÉS : QU'Y A-T-IL...

20h45



Cuisine traditionnelle, spécialités chinoises ou italiennes, sandwicheries : plus de 20000 français ouvrent ou reprennent un restaurant chaque année. Il y en a pour tous les goûts et la concurrence fait rage. Mais que se passe-t-il vraiment en cuisine ? Pour simplifier la vie des restaurateurs, des industriels ont mis au point des plats à prix très modique : ils ont tout du «fait maison» mais sortent en réalité de laboratoires high tech, et sont vendus au prix fort. Les équipes d'«Enquête d'action» décodent les cartes des restaurants et les étiquettes des plats cuisinés

EN QUÊTE D'ACTUALITÉ REPAS DE NOËL : JUSQU'OU VONT-ILS POUR CASSER...

20h50



Hûtres et coquilles Saint-Jacques, foie gras et tarama, chocolats de Noël et bûches fantaisies... les repas de famille engloutissent une grosse part du budget des fêtes de fin d'année. Mais comment se faire plaisir sans exploser les finances du foyer ? Aujourd'hui, certains mets de choix, autrefois réservés aux meilleures tables, apparaissent en grande distribution à des prix surprenants... alors que valent vraiment le caviar et le boudin blanc à prix cassés ? Qu'est-ce qui se cache derrière l'appellation «coquilles Saint-Jacques»? Les chocolats de Noël à tarifs sacrifiés sont-ils toujours de bonne qualité ?

LA FAMILLE KATZ SENTIMENTS MITIGÉS

20h55



Lisette est maintenant bien installée dans le bureau de Lenny et commence sérieusement à lui tirer la bourre. Roméo, qui se sent rejeté par sa mère, dérape, entraînant son père dans sa chute. Théa, au grand dam de Bruno, ne parvient pas à décider si elle ira jusqu'au bout de sa grossesse

DES RACINES ET DES AILES BUDAPEST, AU FIL DU DANUBE

20h45



Patrick de Carolis est à Budapest, l'une des plus belles capitales d'Europe, et nous emmène à la découverte de l'histoire du deuxième plus grand fleuve d'Europe, le Danube, qui prend sa source dans la Forêt noire, en Allemagne, et parcourt mille kilomètres jusqu'à Vienne, traversant des villes au patrimoine exceptionnel comme Ulm ou Ratisbonne. Budapest est par ailleurs une ville dont les rives sont inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco. Au XIXe siècle, cette cité se pare de magnifiques édifices : des grandes halles au musée des Arts décoratifs en passant par le palais Gresham, ses bâtiments aux styles hétéroclites mélangent influences européennes et orientales



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

LE RÊVE DE CASSANDRE

20h55



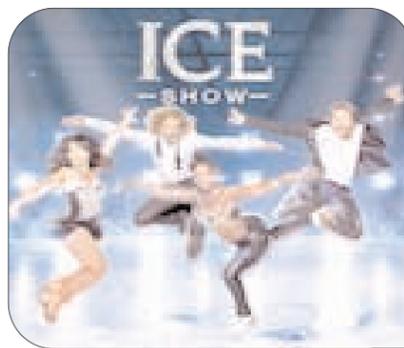
Terry travaille dans un garage et nourrit une passion risquée pour le poker. Son frère, Ian, gère le petit restaurant de leurs parents et vient de rencontrer une actrice dans un quartier très populaire de Londres. Les deux frères font un achat démesuré : ils s'offrent un voilier, qu'il baptise «Le Rêve de Cassandra». Cet investissement déraisonnable, les dettes de jeux de Terry et les besoins dispendieux de la copine de Ian les conduisent au bord du gouffre financier. Heureusement, le riche oncle Howard va les aider. En échange, il leur demande juste un léger service : éliminer un homme

RIPOUX 3

20h45



Voilà dix ans que les chemins de René et de François se sont séparés. De l'époque glorieuse où, flics, ils écumaient le quartier Montmartre, il ne leur reste qu'une poignée de souvenirs, l'argent de leurs ripouseries s'étant évaporé avec le temps. René, à la limite de la clochardisation, survit avec pour domicile un bateau dégingué amarré dans le bassin de l'arsenal, en contrebas de la Brigade de répression du banditisme. Le destin s'emploie à réunir de nouveau René et François. Cette fois non plus côte à côte, mais face à face. Passionné depuis toujours par les courses de chevaux et sûr d'un tuyau aussi gagnant que crevé, René veut emprunter une somme pour jouer

ICE SHOW

20h50



La semaine dernière, Sarah Abitbol a fait le choix d'éliminer Clara Morgane au profit de Norbert Tarayre. Le choix a été difficile, mais l'ancienne patineuse, médaillée de bronze aux Championnats du monde 2000, l'assume pleinement. Pour cette deuxième émission, Norbert Tarayre devra proposer deux tableaux pour défendre sa place dans l'émission. Il sera une nouvelle fois opposé aux équipes de Philippe Candeloro (Kenza Farah et Richard Virenque), de Surya Bonaly (Chloé Mortaud et Florent Torres) et de Gwendal Pezerat (Tatiana Golovin et Merwan Rim)

ESPRITS CRIMINELS MEURTRES PRÉVENTIFS

20h50



Plusieurs hommes sont tués à Chicago Sud, dans le quartier où a grandi Morgan. Les victimes sont retrouvées battues à mort, le pantalon et le caleçon baissés jusqu'aux chevilles, mais sans aucune trace d'agression sexuelle. Lorsque J.J. découvre la phrase «Regarde vers le ciel», inscrite sur l'une des scènes de crime, et que Morgan fait de même sur une autre scène, ce dernier comprend que les meurtres ont un rapport avec Carl Buford, l'homme qui a abusé de lui quand il était adolescent. Étant donné que Carl est en prison à perpétuité et que la phrase était celle qu'il disait à ses victimes pendant ses abus, l'équipe en déduit que le tueur est une ex-victime du violeur

Chloë Moretz

10 ans de carrière
à juste... 16 ans

Chloë Grace Moretz accuse déjà dix ans de carrière. Elle a damé le pion à Dakota Fanning, Emily Browning et Lily Collins pour interpréter l'héroïne du roman de Stephen King dans *Carrie*, la vengeance.

Eva Klimkova

gagnante du
concours Elite
Model Look !

La Tchèque Eva Klimkova a remporté la 30e finale internationale du concours Elite Model Look qui se tenait à Shenzhen, en Chine. Sa beauté candide a su séduire le jury qui l'a consacrée grande gagnante.



Rita Ora

elle rejoint le
casting de 50
Shades of Grey !

Rita Ora est bel et bien déterminée à se faire une place dans le monde du cinéma hollywoodien. Elle rejoint le casting de 50 Shades of Grey ! où elle interprétera le rôle de la sœur de Jamie Dornan !



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h11
Dohr	12h37
Asr	15h13
Maghreb	17h31
Icha	18h58

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

CONVENTION SUR L'INTERDICTION DES MINES ANTIPERSONNEL

L'Algérie réaffirme son "plein engagement"

PAR RAYAN NACIM

L'Algérie a réaffirmé, par le biais de son ambassadeur auprès des Nations unies à Genève, Boudjemâa Delmi, son "plein engagement" au sein de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. Présidant la 13^e Assemblée des Etats parties (13AEP) de cette convention, M. Boudjemâa, a fait savoir que "les souffrances causées par les mines antipersonnel restent réelles dans plus de 25 pays, y compris en Algérie", qui, a-t-il souligné, "est pleinement engagée à respecter la date butoir de déminage de 2017", a-t-il indiqué, faisant part, à cet effet, de la destruction de "plus de 876.500 mines antipersonnel mises en place".

Il a indiqué, en outre, qu'"au total 7.819.120 mines antipersonnel ont été détruites entre 1963 et 1988 et plus de 50.000 hectares de terres ont été libérés et sont ainsi destinés à une activité humaine normale".

L'ambassadeur algérien a encouragé, à cette occasion, les Etats membres de la Convention à surmonter les défis, à travers notamment la coopération, indiquant, à cet égard, que la 13 AEP comprendra une "session spéciale sur le renforcement de la coopération internationale pour accélérer la mise en oeuvre de la Convention".

"Bien que notre travail pour mettre en oeuvre la Convention doit continuer durant plusieurs années, la 13AEP se déroule à un moment où le nombre de victimes est en baisse", a noté M. Delmi, relevant que "cela indique que la convention a effectivement atteint ses objectifs, même si davantage d'efforts sont encore requis avant que nous puissions conclure pleinement notre travail".



Il a ajouté, également, que la 13AEP sera la dernière évaluation annuelle de la mise en oeuvre de la Convention avant la troisième Conférence d'examen de la Convention qui aura lieu à Maputo, au Mozambique, précisant que cette Convention sera consignée dans le rapport intérimaire de Genève de la 13AEP qui sera adopté le 5 décembre.

L'Algérie prend part du 2 au 5 décembre à Genève à la 13^e Assemblée des Etats parties (13AEP) de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, à laquelle participent plus de 800 personnes venant de plus de 100 pays.

Les débats s'articulent autour des progrès réalisés et les défis qui restent à relever dans la réalisation d'un monde sans mines afin de se préparer pour une révision importante de ce traité.

La Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel a été adoptée à Oslo en 1997, et ouverte à la signature à Ottawa la même année. Elle est entrée en vigueur le 1er mars 1999. 161 Etats y ont adhéré notamment ceux qui produisaient ces mines.

R. N.

ARRESTATION DE 27 PERSONNES

Detentions politiques injustes de Sahraouis

Une association marocaine des droits de l'Homme dénonce La section locale de l'association marocaine des droits humains (AMDH) à Sidi Ifni (sud du Maroc) a dénoncé la persistance des poursuites judiciaires et les détentions politiques "injustes" de militants sahraouis dans cette ville ainsi que les lourdes peines prononcées à leur encontre, rapporte mardi l'agence de presse sahraouie (SPS). La section a dénoncé dans un communiqué le deuxième jugement arbitraire prononcé contre les militants des droits de

l'Homme sahraouis, Youcef Rekini (8 mois de prison ferme assortie d'une amende de 1.000 dirhams) et Mohamed Amzouz (4 mois de prison ferme et une amende de 50.000 dirhams).

La section associative a également appelé à "accélérer le règlement du dossier des détenus des évènements du samedi noir (...), la réintégration de tous les travailleurs et à leur tête le président de la section de l'AMDH de Sidi Ifni Abdelmalek Idris dont la situation administrative et financière n'a pas encore été réglée"

BOUMERDES

Peine capitale par contumace pour 4 terroristes

Le tribunal criminel près la cour de Boumerdes a prononcé, mardi, la peine capitale par contumace à l'encontre de quatre terroristes impliqués dans le meurtre d'un citoyen à Dellys, à l'est de Boumerdes.

Un cinquième accusé dans cette affaire, un terroriste repentant ayant bénéficié des

mesures de la loi sur la réconciliation nationale, jugé en comparution, a été condamné à une peine de 3 années de prison avec sursis, pour le même chef d'inculpation.

Selon l'acte de renvoi le citoyen a été assassiné par balles par le groupe terroriste en 2011 à la cité "Des-cafés" de Dellys.

ARRESTATION DE 27 PERSONNES DONT UN REPENTI À ALGER

Le réseau qui volait des fourgons de l'Ansej démantelé

Les éléments de la Gendarmerie nationale viennent de démanteler à Alger un vaste réseau qui ciblait des fourgons de l'Ansej et ce, à partir des vols commis chez des entreprises financées par l'Ansej. Le réseau est composé de 27 individus dont un repentant. Les voleurs ont utilisé des "barbus", lors des vols de fourgons, cela afin de tromper les forces de sécurité. Les fourgons volés d'Alger seront transférés vers Bouira avant que des conducteurs "barbus" ne prennent le relais pour les transporter vers Batna, le cimetière de ces fourgons.



PAR LOTFI ITOU

Coup de filet des gendarmes enquêteurs dans l'Algérois. Ici, les gendarmes viennent de frapper fort en réussissant le démantèlement d'un vaste réseau composé de 27 individus, dont un repentant suite aux vols des dizaines de fourgons appartenant à l'Ansej, selon une source judiciaire. En effet, le dangereux réseau a particulièrement ciblé les fourgons appartenant à l'Ansej avant de les transférés vers Bouira puis vers M'sila et Batna et ce, pour être désossés par ces derniers et leurs pièces détachées vendues dans les marchés informels. L'enquête des gendarmes a commencé suite au dépôt de plusieurs plaintes de la part des propriétaires des agences de location de fourgons qui ont été financées par l'Ansej dans le cadre de l'aide aux jeunes créateurs de projets. Les investigations menées par les gendarmes ont permis de localiser le groupe qui sévissait entre Alger, Bouira, M'sila et Batna. Le réseau est composé de 27 malfaiteurs. Ces derniers se sont constitués en un véritable réseau qui ciblait uniquement les entreprises financées par l'Ansej. Ils ciblaient les fourgons de l'ANSEJ, c'est à dire qu'ils se présentaient chez des propriétaires de location de fourgons. Ici, ils présentaient

de fausses cartes d'identité nationale pour louer ces fourgons. Ensuite ils transféraient ces fourgons à Bouira, après ils choisissent des conducteurs complices à eux pour conduire ces fourgons jusqu'à Msila, et après jusqu'à Batna, pour être désossés sous forme de pièces détachées. Les conducteurs sont des gens qui portent des barbes, pour tromper les éléments des forces de sécurité dans les barrages. Lorsqu'ils ont été arrêtés par les services de sécurité pour le contrôle, ils se faisaient passer pour des gens "honnêtes". Une fois à Batna, ces fourgons sont désossés pour que les membres de ce réseau les vendent en pièces détachées. L'enquête menée par la brigade de recherches du groupement d'Alger de la Gendarmerie nationale a permis d'interpeller 27 personnes accusées de faire partie de ce réseau, dont un repentant parmi les membres présumés de ce réseau. Les 27 personnes accusées dans cette affaire ont été présentées cette semaine devant le procureur de la République près le tribunal d'El Harrach qui a ordonné leur placement sous mandat de dépôt. Enfin, les gendarmes ont récupéré 10 fourgons appartenant à des bénéficiaires de prêts dans le cadre de l'Ansej, ajoute la source judiciaire.

L. I.

ASSASSINAT DU BIJOUTIER DE BEJAIA

Le meurtrier présumé arrêté à Akbou

Le meurtrier présumé d'un bijoutier, tué dans son magasin en début du mois de novembre dernier à Bejaia, a été arrêté par la police d'Akbou et placé sous mandat de dépôt, dimanche dernier, par le procureur de la République près le tribunal de la ville d'Akbou, a indiqué hier mardi un communiqué de la sûreté de wilaya.

Le mis en cause, un trentenaire, repris de justice, avait surveillé, le lieu du forfait et les habitudes de la victime, des semaines durant, avant de passer à l'acte.

Muni d'un marteau, il a fracassé le crâne de sa victime, avant de s'emparer d'un lot

de bijoux en or, d'une valeur vénale de 2,6 millions de dinars et de s'évaporer dans la nature, précise-t-on.

Immédiatement après les faits, les éléments de la police judiciaire, ont entamé une enquête de proximité qui leur a permis d'établir un portrait-robot du meurtrier présumé et son repérage, en moins d'un mois, à Akbou, à 80 km du lieu du crime, explique-t-on.

Passant aux aveux, il a reconnu les faits, ajoute la même source, soulignant qu'un receleur, un bijoutier de la ville d'El-Kseur, a été également arrêté pour avoir acheté le butin du vol et du crime.